

ORGOŃ



Bulletin d'informations

n°17

Janvier 2016

SOMMAIRE

COUVERTURE

Télégraphe Chappe - Photo A. Z.

ÉDITORIAL p. 3

VIE PUBLIQUE p. 4 à 11

Invitation à la cérémonie des voeux

Noël du personnel communal & départs à la retraite

Cérémonies commémoratives du 24 août & du 11 novembre

Situation financière de la commune - Exercice 2014

Évolution financière de la commune

Élections régionales des 6 et 13 décembre 2015

PPRI - Plan de Prévention du Risque Inondation

TRAVAUX & URBANISME p. 12 à 15

État des travaux

Synoptique prévisionnel des travaux pour 2016

Point officiel sur les préfabriqués de l'école élémentaire

SECTEUR SOCIAL p. 16 à 24

Voyage à Prague

Repas de fin d'année du CCAS

Relais Ados Parents sur la Commune d'Orgon

Mission Locale du Pays Salonais

CDIFF des Bouches-du-Rhône / Arles

Nouveau au CCAS

VIE ÉCONOMIQUE p. 25

Intermarché Les Portes de Beauregard

PNRA p. 25

Échanges entre la République Dominicaine et le PNRA à Orgon

ENVIRONNEMENT & PATRIMOINE p. 26 à 30

Notre forêt, nos plaines

Courrier de Monsieur Thierry SAUZÈDE, responsable ONF de notre forêt communale

Guide du tri

TERRE DE PROVENCE AGGLOMERATION

p. 31 à 33

Campagne de sensibilisation au Tri Sélectif

Orgon en Terre de Provence

CULTURE & TOURISME p. 34 à 39

Musée Urgonia & Office Municipal de Tourisme
Médiathèque

ÉDUCATION p. 40 à 45

Temps d'Accueil Périscolaire

École maternelle

École élémentaire

Collège Mont-Sauvy

ENFANCE ET JEUNESSE p. 46 et 47

Accueil périscolaire & de loisirs Lou Pitchoun

Accueil adolescents Main dans la Main

ASSOCIATIONS & FESTIVITÉS p. 48 à 55

Bilan des associations

Liste des associations

TRIBUNE p. 55

Groupe Bien Vivre à Orgon

AGENDA PREMIER SEMESTRE 2016 p. 56 et 57

ÉTAT CIVIL p. 58

Ils sont nés en 2015

Ils se sont mariés en 2015

ÉTAT CIVIL p. 59

Ils nous ont quittés en 2015

Hommage à Simone COSTE

PERMANENCES p. 60

Permanences du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux

Permanences à Orgon

Autres permanences

NUMÉROS UTILES p. 61

Services municipaux

Santé

Services

La poste

RUBRIQUE DERNIÈRE MINUTE p. 62

Bienvenue Mr Glutton

Pinçons pour Orgon

PUBLICITÉS p. 62 à 64



Orgonnaises, Orgonnais,

Cette période de fin d'année est traditionnellement joyeuse car nous fêtons la Noël puis le Nouvel An et les familles se réunissent autour de repas conviviaux.

Mais cette année, que nous nous soyons tous retrouvés autour de la même table, n'a pu nous faire oublier les drames qui se sont déroulés dans notre pays. Ces massacres perpétrés par des barbares ont dépassé en horreur tout ce que l'on avait pu imaginer et nous font craindre le pire pour notre futur et pour l'avenir de nos enfants.

Bien sûr, nous attendons de nos gouvernants qu'ils prennent des dispositions pour que cela ne puisse se reproduire mais la « solution » ne proviendra pas seulement de l'État, nous devons aussi, chacun à notre niveau, réfléchir aux valeurs fondamentales de notre République : Liberté, Égalité, Fraternité, lesquelles doivent plus que jamais guider nos pensées et nos décisions.

La France a connu des situations plus difficiles, chaque fois c'est grâce à l'ensemble des Français réunis derrière ces valeurs que notre pays a retrouvé les forces pour redresser la tête.

Orgonnaises, Orgonnais, j'ai confiance en vous, la vie doit continuer, mais n'oublions pas le niveau dans l'horreur atteint ce 13 novembre 2015.

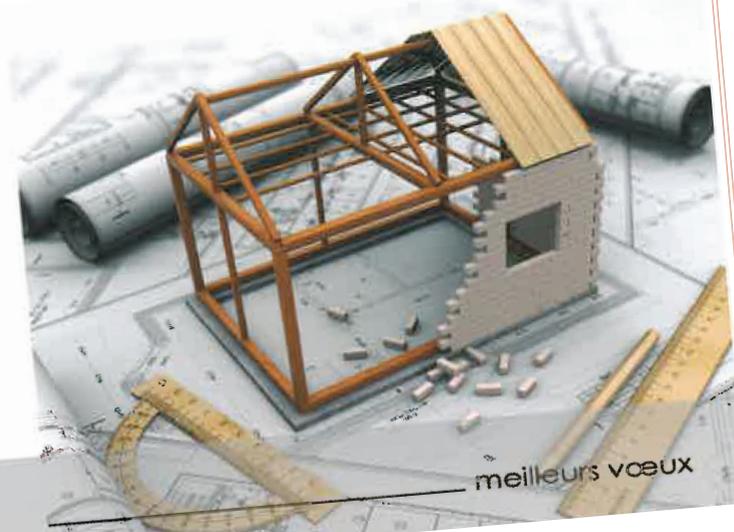
Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter une meilleure année 2016.

BONNE ANNÉE ET BONNE SANTÉ
à toutes et à tous



*Jour après jour,
construisons
l'avenir ensemble*

2016



*Vendredi 8 janvier
Mr le Maire et son Conseil Municipal
invitent la population d'Orgon
à la présentation des vœux à 19h00 au Foyer Rural*

Noël du personnel communal & Départs à la retraite

Vendredi 18 décembre, lors du Noël du personnel communal,
Mme Marlène CAMPESE,
agent spécialisé de l'école maternelle
et **Mr Jean-Michel CHERUBINI**,
adjoint technique,
ont pris leur retraite après respectivement
trente-trois et dix-neuf ans de carrière dans la fonction publique.

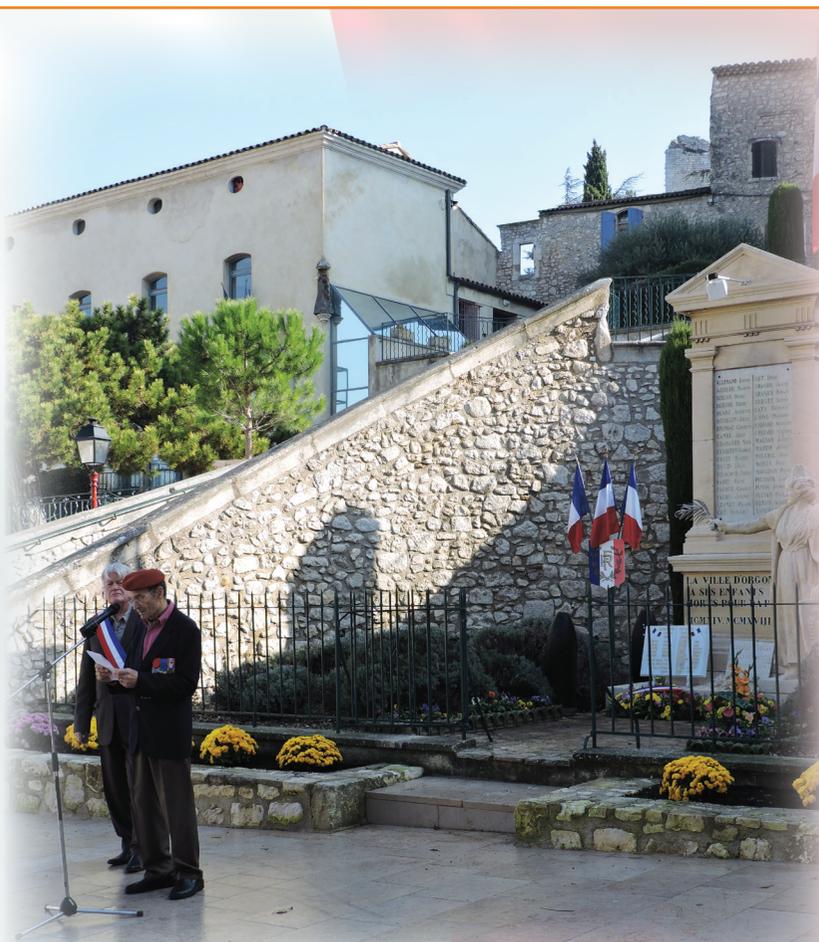




Cérémonies commémoratives du 24 août & du 11 novembre

Les commémorations du 24 août 1944, date de la Libération d'Orgon et du 11 novembre 1918, date de l'armistice de la Première Guerre mondiale, marquent un important moment de partage intergénérationnel, autour des valeurs de mémoire, d'engagement et de liberté.

Les cérémonies commémoratives remplissent un triple objectif : honorer, préserver et transmettre la mémoire de ceux qui ont combattu pour défendre la République ainsi que les victimes de guerre.



VIE PUBLIQUE

Situation financière de la commune d'Orgon - Exercice 2014

FONCTIONNEMENT	MONTANT EN EUROS	
	2013	2014
Produits de fonctionnement		
Atténuations de charges	62 679	65 067
Produits des services	77 970	83 084
Taxes foncières et d'habitation	968 021	997 648
Attribution de compensation (Terre de Provence)	1 227 602	1 227 602
FNGIR	654 678	654 678
Autres taxes	388 327	490 674
Dotation Globale de Fonctionnement	285 022	250 887
Dotation de compensation de la TP	348 293	344 183
Autres dotations et subventions	291 422	227 738
Autres produits de gestion courante	165 855	202 317
Produits de cessions d'immobilisation	514 328	109 200
Autres produits exceptionnels	32 344	11 690
TOTAL DES RECETTES RÉELLES = A	5 016 441	4 664 668
Recettes de transfert entre sections	26 501	19 442
TOTAL DES RECETTES	5 042 942	4 684 110
Dépenses de fonctionnement		
Charges à caractère général	888 641	1 007 037
Charges de personnel	1 677 246	1 703 371
Subventions aux associations	327 072	284 431
Autres charges de gestion	399 754	429 043
Charges financières (intérêts)	28 107	22 993
Charges exceptionnelles	89 754	10 667
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES = B	3 410 574	3 457 542
RÉSULTATS = A - B	1 605 867	1 207 126

Entre 2013 et 2014, la baisse de 7% des recettes réelles (-351 773 €), est essentiellement due aux recettes exceptionnelles concernant les cessions d'immobilisation - vente d'immeubles (- 405 128 €). Les variations des autres postes sont relativement faibles.

En ce qui concerne les dépenses réelles, l'évolution est très faible (+ 46 968 €), soit une augmentation de 1,4%. Les charges liées au personnel sont stables, autour de 1 700 000 €, soit légèrement inférieures à 50% des dépenses réelles.

Le résultat entre les recettes réelles et les dépenses réelles est toujours très important (1 207 126 €) et permet de réaliser la poursuite de nos investissements destinés à améliorer le cadre de vie sur notre commune.

Ces investissements seront réalisés sans avoir recours à l'emprunt et sans augmentation des taxes locales.

VIE PUBLIQUE

INVESTISSEMENTS	MONTANT EN EUROS	
	2013	2014
Recettes		
Subventions d'investissement	1 388 822	880 574
Récupération de la TVA : FCTVA	414 710	431 304
Autres taxes	33 684	57 564
Opération exceptionnelle	52 189	0
Excédent de fonctionnement utilisé	1 124 389	1 159 118
TOTAL DES RECETTES RÉELLES	3 013 794	2 528 560
Dépenses		
Dépenses d'équipement	3 382 054	1 888 597
Remboursement d'emprunt (capital)	102 601	64 066
Opération exceptionnelle	1 396	0
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES	3 385 051	1 952 663

Entre 2013 et 2014 (année d'élections municipales), il y a eu une baisse très importante des investissements (- 1 393 457 €) et par voie de conséquences des recettes liées au subventions (- 508 248 €).

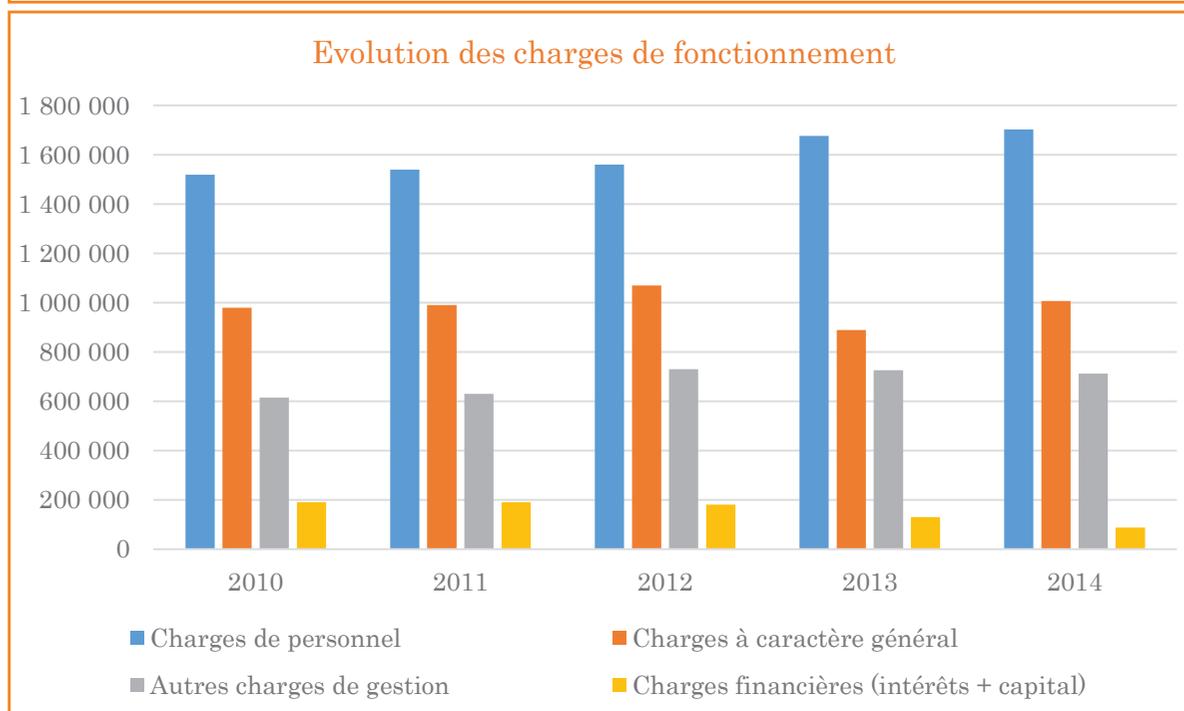
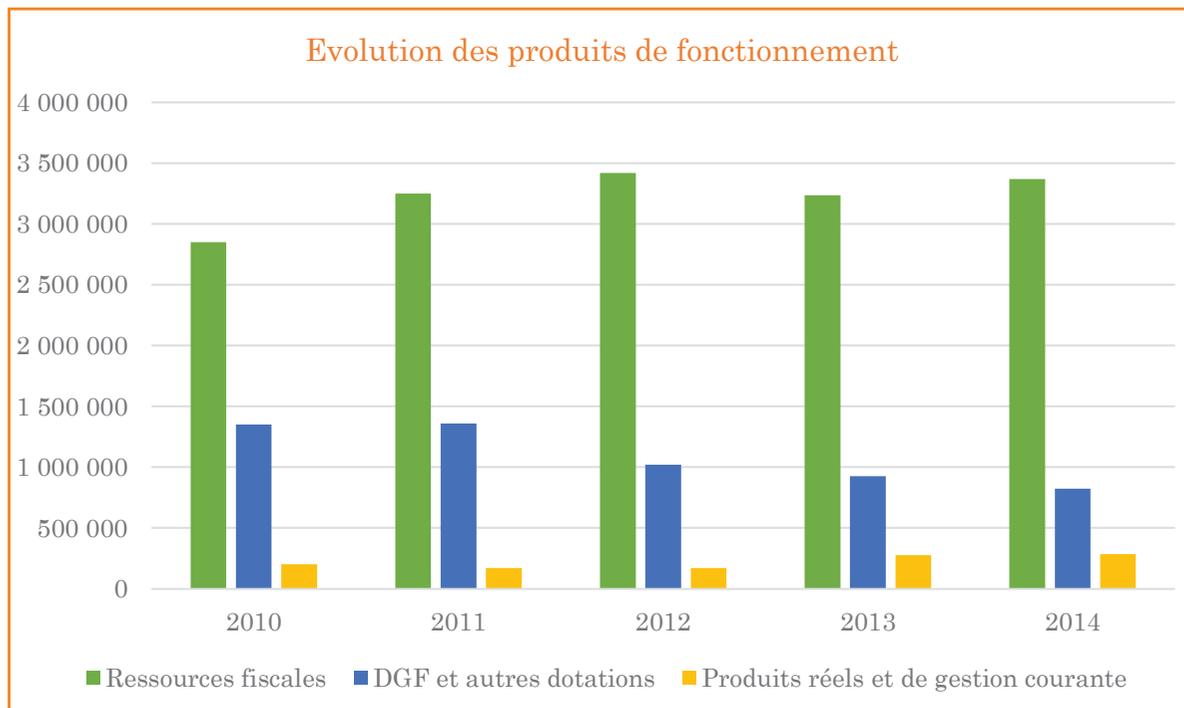
La capacité d'auto-financement brute (CAF) était fin 2013 de 2 660 930 € et fin 2014 de 2 461 143 €.

Les taux des impositions sur le territoire de la commune

TAUX DES IMPÔTS LOCAUX	Taxe d'imposition en %		
	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation	21.67%	23.64%	22.02%
dont : taux voté par la commune	11.69%	13.66%	12.78%
dont : taux applicable par l'intercommunalité	9.98%	10.01%	9.21%
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	11.70%	16.18%	18.75%
dont : taux voté par la commune	11.70%	16.18%	18.75%
dont : taux applicable par l'intercommunalité	0.00%	0.00%	2.14%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	35.30%	42.51%	55.35%
dont : taux voté par la commune	33.15%	40.39%	51.18%
dont : taux applicable par l'intercommunalité	2.015%	2.12%	3.84%

VIE PUBLIQUE

Évolution financière de la commune



Excédent de fonctionnement

	2010	2011	2012	2013	2014
Évolution des produits	4 462 000	4 958 000	5 065 000	5 042 942	4 684 110
Évolution des charges	3 318 000	3 262 000	3 923 000	3 410 574	3 357 542
Excédent de fonctionnement	1 144 000	1 696 000	1 142 000	1 605 867	1 207 126



Élections régionales des 6 et 13 décembre 2015

<i>Premier tour</i>	Région PACA		Orgon	
Inscrits	3 525 279		2 101	
Votants	1 830 992	51,94%	1 001	47,64%
Blancs		1,97%		0,30%
Nuls		1,09%		3,40%
Exprimés	1 774 959		964	

Tendances	Liste conduite par	Région PACA		Orgon	
Front National	MARECHAL - LE PEN	719 746	40,55%	491	50,93%
Union de la Droite	ESTROSI	469 884	26,47%	169	17,53%
Union de la Gauche	CASTANER	294 398	16,59%	143	14,83%
EELV	CAMARD	116 125	6,54%	66	6,85%
Écologiste	GOVERNATORI	71 901	4,05%	27	2,80%
Debout la France	CHUISANO	34 600	1,95%	17	1,76%
Extrême Gauche	BONNET	26 279	1,48%	23	2,39%
Extrême Droite	BOMPARD	19 889	1,12%	14	1,45%
Divers Gauche	JARNY	11 276	0,64%	5	0,52%
Divers	ROMANY	10752	0,61%	9	0,93%

<i>Deuxième tour</i>	Région PACA		Orgon	
Inscrits	3 525 279		2 101	
Votants	2 126 074	60,31%	1 241	59,07%
Blancs		5,42%		0,64%
Nuls		2,41%		3,86%
Exprimés	1 959 693		1 152	

Tendances	Liste conduite par	Région PACA		Orgon	
Union de la Droite	ESTROSI	1 073 516	54,78%	543	47,14%
Front National	MARECHAL - LE PEN	886 177	45,22%	609	52,86%

La liste conduite par Christian ESTROSI représentant l'Union de la Droite obtient 81 sièges.
La liste conduite par Marion MARECHAL - LE PEN représentant le Front National obtient 42 sièges.

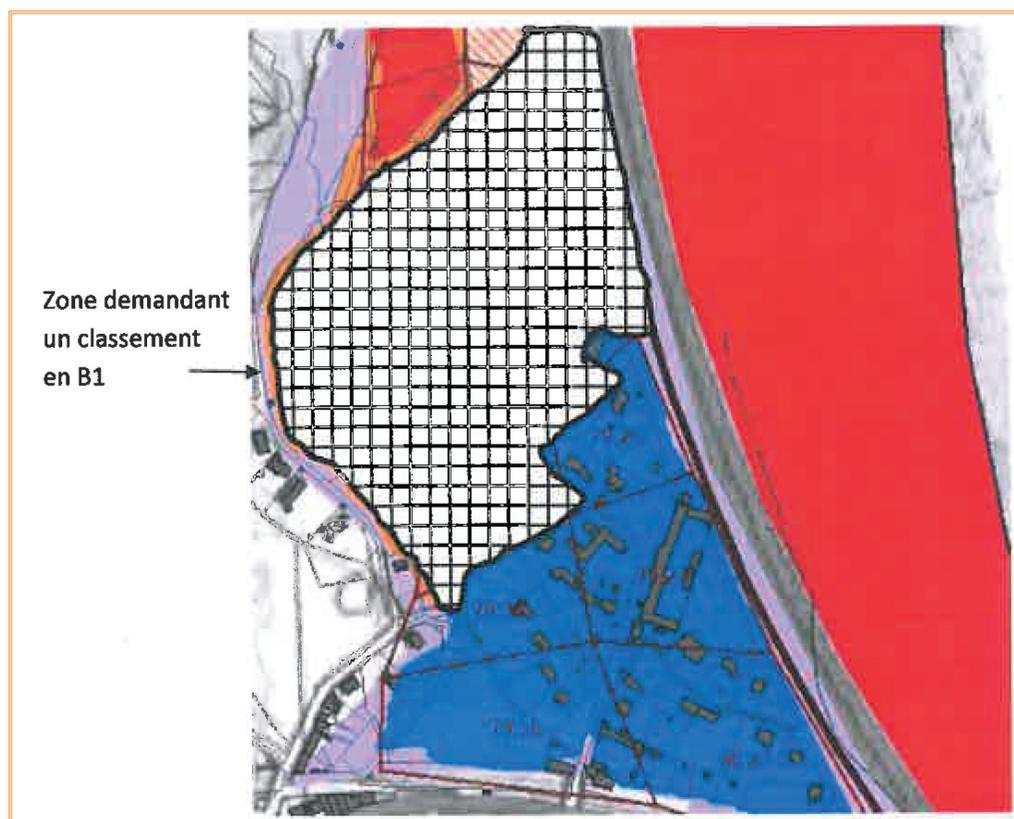
Nos conseillers régionaux de proximité sont :
Jean-Marc MARTIN-TEISSERE, - Maire de Verquières et Pascale LICARI - Maire du Paradou.



PPRI - Plan de Prévention du Risque Inondation

L'enquête publique prescrite par arrêté préfectoral du 18 septembre 2015 du 6 octobre au 10 novembre 2015 s'est déroulée à Orgon le 8 octobre 2015 et le 4 novembre 2015.

La principale demande des administrés et du Maire est le classement des parcelles au sud du canal des quatre communes en zone B1 qui permet une certaine urbanisation en respectant certaines règles.



Voici les réserves, les recommandations et l'avis de la Commission d'Enquête :

Réserves concernant la commune

La Commission d'Enquête formule les réserves suivantes, leur non satisfaction cumulative ayant les effets réglementaires et juridiques d'un avis défavorable :

- Le rapport de présentation qui induit la population en erreur devra être corrigé et en cohérence avec les études hydrauliques s'il devait être réutilisé,
- Le calage du modèle en fonction de crues au moins faiblement ou moyennement débordante doit être démontré, dans le cas contraire sa validité pourrait être remise en question,
- l'incertitude annoncée par le bureau d'étude d'AU MINIMUM ± 30 cm doit être justifiée par le calcul,
- le zonage réglementaire de la commune d'Orgon présenté à l'approbation devra être modifié: la bande Rh devra être supprimée à l'arrière du remblai d'autoroute, jusqu'au canal des 4 communes, ainsi que la DDTM l'a annoncé (Article 8.2.1 du présent rapport).
- Conformément à la demande du maire d'Orgon, l'enveloppe de l'AZU, autre zone urbanisée, devra être étendue dans le quartier de Bazarde jusqu'au canal des 4 communes (Article 8.2.3 du présent rapport).
- La correction cartographique proposée et référencée observation n°6 sur Orgon ne peut être acceptée en l'absence de la diffusion des données car elle modifie l'aléa, contrairement à ce que souhaite la DDTM, sans que l'erreur matérielle soit démontrée.

Recommandations

La commission d'enquête recommande à la commune, lors de l'intégration du PPRI dans son plan d'urbanisme (POS ou PLU), de supprimer dans ce dernier toutes les mentions anciennes qui seraient contraires au règlement du PPRI.

Par ailleurs, la DDTM n'ayant pas répondu aux questions techniques, la Commission d'Enquête recommande au maître d'ouvrage :

- de réaliser un calcul d'incertitude général sur l'approche théorique (précision sur les formules) et un calcul d'incertitude sur l'approche de terrain devra être mené (précision sur les mesures sur site par évaluation statistique des capteurs). Une incertitude relative devra être donnée. Tous les résultats et hypothèses devront être rendus publics.
- au bureau d'étude ou au maître d'ouvrage de se prononcer sur le caractère trentennal ou décennal de la crue de 1994, crue qui n'est pas caractérisée et a été utilisée dans le modèle.

Avis de la commission d'enquête

Compte tenu:

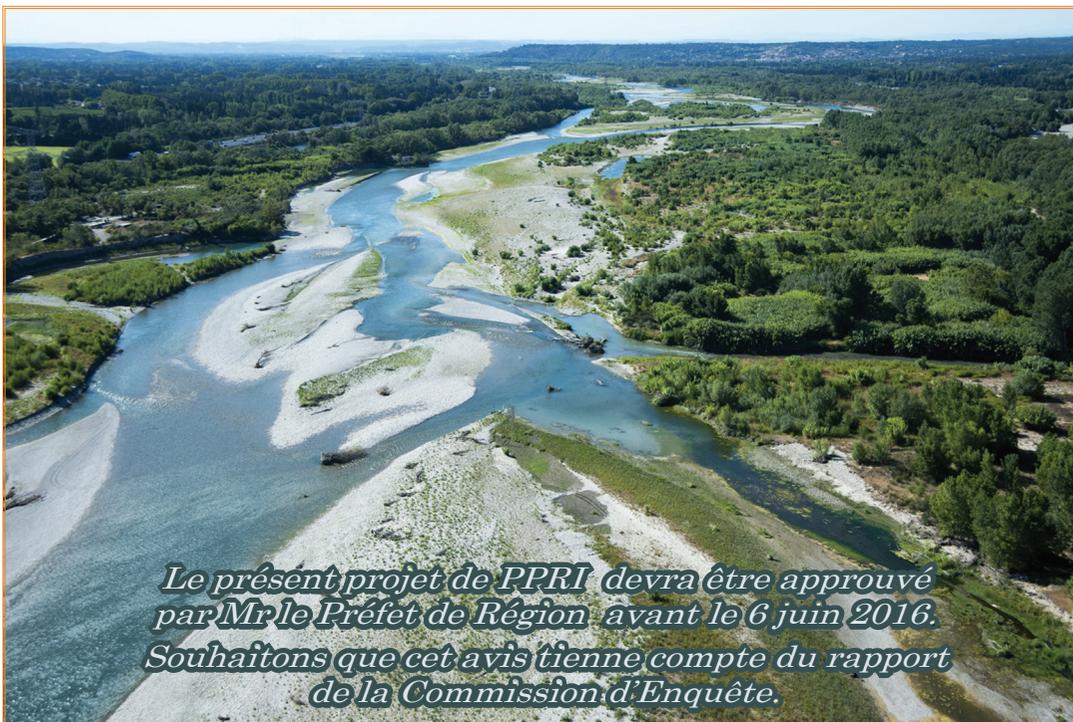
- des observations portées sur le registre d'enquête publique de la commune d'Orgon,
- de l'avis du maire et des personnes et organismes associés,
- des éléments du dossier qui ont été analysés,
- des documents qui ont été consultés,
- de l'ensemble de l'argumentaire explicatif exposé dans le rapport d'enquête, et plus particulièrement dans les paragraphes 6, 7 et 8,
- des réserves et des recommandations ci-dessus formulées,
- du déroulement de cette enquête publique dans le respect des procédures la commission d'enquête désignée par le Tribunal Administratif de Marseille par décision du 12 août 2015

ÉMET UN AVIS FAVORABLE

au projet de Plan de Prévention du Risque inondation (PPRI) sur la commune d'Orgon
à condition que les réserves soit levées

avec les recommandations portées au paragraphe précédent, qui permettront d'améliorer le document soumis à l'enquête publique.

Saint-Rémy le 18 décembre 2015



*Le présent projet de PPRI devra être approuvé
par Mr le Préfet de Région avant le 6 juin 2016.
Souhaitons que cet avis tienne compte du rapport
de la Commission d'Enquête.*

TRAVAUX & URBANISME



La Porte Sainte-Anne

Conduite par Bruno JOUVE, architecte du Patrimoine, suivie par Olivier BLANC, architecte des Bâtiments de France et Madame LECOUVROEUR de la Direction Générale des Activités Culturelles, la restauration de la porte Sainte-Anne s'est achevée fin juillet, sa couleur un peu ocre s'atténuera au fil du temps.

Ainsi restaurée, la porte Sainte-Anne pourra continuer à veiller sur notre village.



La salle des fêtes

Les travaux concernant la réalisation de notre nouvelle salle des fêtes vont débuter en janvier et devraient se terminer en septembre 2016.

L'ensemble du bâtiment occupe une surface de 1 500 m² environ dont :

- 950 m² pour la salle de spectacle avec ses annexes et un office de réchauffage,
- 150 m² pour les salles d'activités destinées à la jeunesse,
- 400 m² qui pourront accueillir deux ou trois commerces.

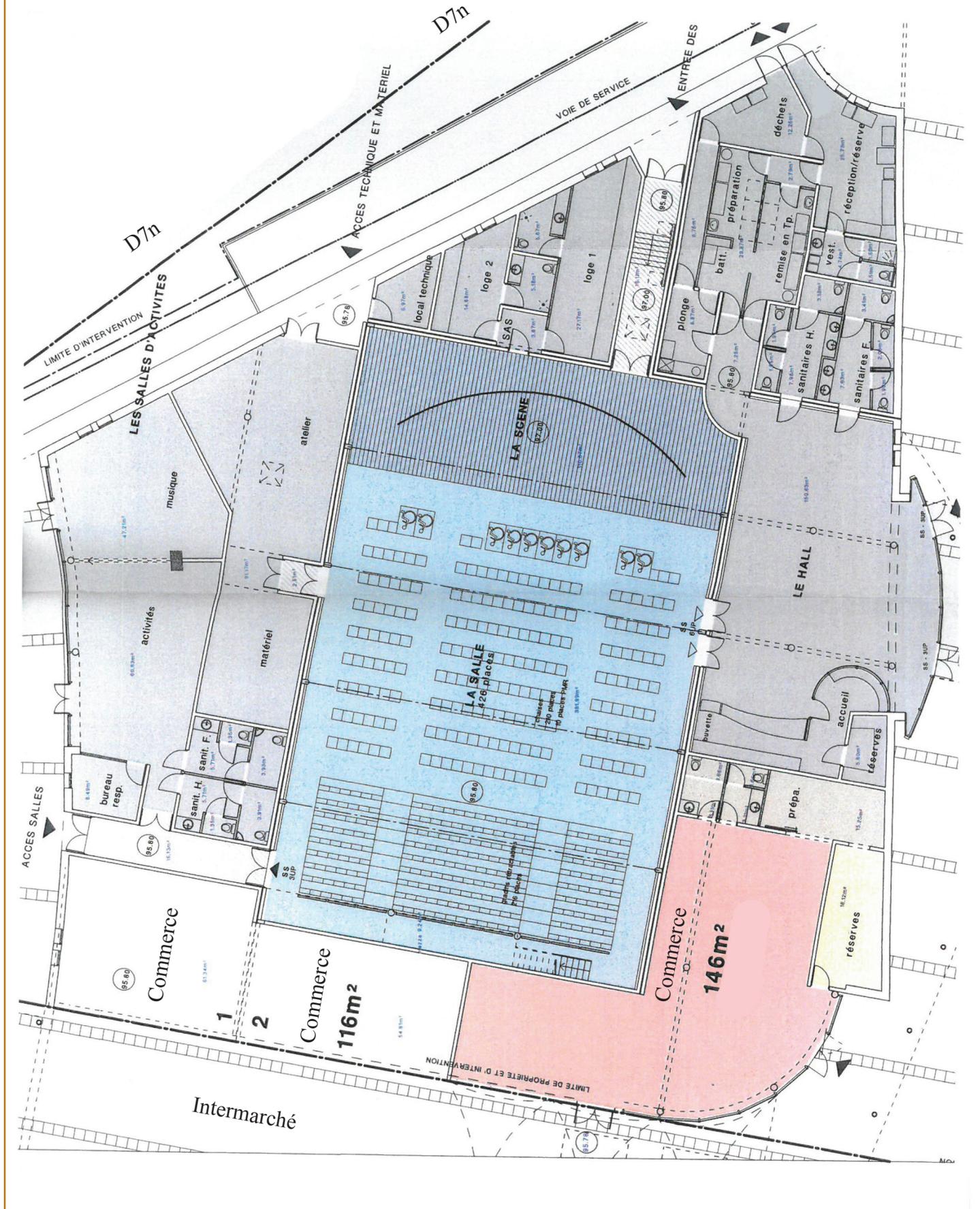
La salle de spectacle permettra de recevoir quatre cents personnes dont deux cents assises sur des sièges et deux cents assises sur des gradins rétractables.

Elle est conçue pour accueillir les spectacles, les conférences, les réunions publiques et diverses manifestations.

Le Foyer Rural actuel sera rénové et continuera de recevoir toutes les manifestations ou activités qui ne nécessiteront pas l'utilisation de la nouvelle salle des fêtes.



Plan de la Salle des Fêtes



TRAVAUX & URBANISME

Requalification de la D7n

La requalification de la D7n en traversée d'Orgon depuis le giratoire ouest jusqu'au Pont Aérien est en cours d'étude. Outre la mise aux normes de tous les réseaux, il est prévu de réduire la chaussée à six mètres ce qui permettra de créer des circulations douces tout en organisant le stationnement. Les travaux seront réalisés sur trois années, de 2016 à 2018.

Au printemps, une réunion publique vous permettra de vous exprimer sur le projet global.



TRAVAUX & URBANISME

Synoptique prévisionnel des travaux pour 2016

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Rénovation de la buvette et des toilettes Place du Four à chaux												
Étude sur l'aménagement de la D7n												
Construction de la salle des fêtes												
Réfection de la rue Paul Berthe												
Réfection de la place Lucien Moulinas												
Réfection du début de la montée du Paradis												
Réfection de la chaussée des Alpines												
Création des jardins familiaux												
Aménagement du nouveau local du Service Technique												
Aménagement de la route de la gare												
Début des travaux d'aménagement de la D7n												

Point officiel sur les préfabriqués de l'école élémentaire

En 1995, il a été nécessaire d'installer deux bâtiments modulaires pouvant recevoir deux classes. Cette installation normalement provisoire a fonctionné jusqu'à aujourd'hui.

En 2014, afin de répondre à de nouvelles normes mises en place en décembre 2012, la commune a demandé au cabinet AC ENVIRONNEMENT de réaliser « une mission de repérage des matériaux et produits de la liste A et B contenant de l'amiante à intégrer au Dossier Technique Amiante ».

Les conclusions de cette mission de repérage sur ces bâtiments modulaires ont été les suivantes:

- Aucun produit avec de l'amiante de la liste A (flocage - calorifugeage - faux plafond).
- Des produits contenant de l'amiante de la liste B : les parois de ces bâtiments.

Suite à ces conclusions les informations et recommandations de gestion adaptée aux besoins de protection des personnes ont été les suivantes :

- limiter autant que possible les interventions sur les produits contenant de l'amiante,
- veiller au bon état de conservation des produits contenant de l'amiante,
- réaliser une évaluation périodique (trois ans) de l'état de conservation des produits de la liste B contenant de l'amiante.

Le 30 décembre 2015, à la demande de certains parents une deuxième mission identique à la première a été confiée au cabinet ACTIVE DIAG. Les résultats de cette deuxième mission nous parviendront en janvier 2016 et seront communiqués, comme l'ont été les résultats de la première mission, à la Directrice de l'école élémentaire et à la Présidente de l'association des Parents d'Élèves.

La décision de remplacer ces bâtiments provisoires par deux classes réalisées sous le grand préau est prise et sa concrétisation se fera le plus rapidement possible en 2016 ou en 2017 en fonction des possibilités de financement.

SECTEUR SOCIAL

Voyage à Prague

Pour l'édition 2015 du voyage organisé par le CCAS la commission avait choisi comme destination Prague. Nous subodorions que ce voyage risquait d'être long et fatigant mais malgré cela quarante-cinq courageux ont souhaité participer et je pense ne l'ont pas regretté.

Grâce à Guy, notre chauffeur expert en conduite, érudit en histoire et géographie et à un autocar très confortable, le trajet ne nous a pas paru si long car nous avons traversé de merveilleux paysages très différents tout au long du parcours : vallée de l'Adigio, le Trentino, en fond les aiguilles des Dolomites.



A chaque détour les commentaires avisés de notre conducteur. Après une première étape dans le Tyrol nous sommes partis pour Regensbourg où nous avons apprécié la beauté de cette magnifique ville allemande traversée par le Danube chargée d'histoire. Le lendemain c'est Prague que nous allions découvrir.



Si les visites de Prague ont mis à rude épreuve nos pieds et nos articulations, les deux jours passés dans cette ville resteront inoubliables tant nous avons pu découvrir la richesse, la diversité architecturale et historique de cette ville capitale de la Bohême et bien nommée la « ville dorée ».

SECTEUR SOCIAL

Le retour fut aussi très agréable, la petite ville de Cesky Krumlov valait le détour. L'itinéraire choisi par notre chauffeur par des chemins bucoliques pour la traversée du Tyrol nous a enchanté les yeux.

Je ne peux conclure sans avoir une pensée pour Rose AUDIBERT qui nous a accompagnés durant tout ce séjour avec beaucoup de courage et de volonté, elle voulait faire un voyage avec sa fille, je pense qu'elle a vécu de bons moments ... Elle nous a quittés depuis .



Si vous êtes retraités, habitez Orgon et êtes intéressés, contactez le CCAS au 04 90 73 00 01 afin de recevoir les informations. Les places sont limitées.



SECTEUR SOCIAL

CCAS
CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
MAIRIE
DE
13660 ORGON
Téléphone 04 90 73 60 01

Repas de fin d'année du CCAS

Le 22 octobre 2015, cent soixante-six Orgonnais et Orgonnaises âgés de 65 ans et plus ont répondu à l'invitation de Mr le Maire Guy ROBERT pour le traditionnel repas organisé par le CCAS au Moulin d'Orgon.

Le repas fut apprécié de tous et malgré la température extérieure un peu fraîche l'ambiance fut chaleureuse et conviviale .

Un bon moment de partage, de retrouvailles et de vivre ensemble.





Maison Des Adolescents 13 Nord

Relais Ados Parents sur la commune d'Orgon

Les objectifs d'un Relais Ados Parents - Les propositions de la Maison Des Adolescents 13 Nord

Le Relais Ados Parents (RAP), c'est quoi ?

Il s'adresse aux 11 - 25 ans, aux familles et professionnels. Le public accueilli peut être orienté ou non par un professionnel avec ou sans rendez-vous.

Il permet un accueil de proximité, gratuit, confidentiel et personnalisé.

Les professionnels du RAP peuvent intervenir auprès de groupes dans le cadre d'interventions collectives sur différentes problématiques (en lien avec la santé - alcool, tabac, alimentation, estime de soi, mal-être, sexualité...) en fonction de la demande des partenaires.

Le public accueilli peut être orienté vers une prise en charge adaptée.

Il permet de créer le lien avec les partenaires de la commune dans le but de développer un réseau identifiable par le public et les professionnels.

Qui accueille ?

Un psychologue clinicien de la Maison des adolescents 13 Nord.

Quel travail en réseau ?

Les professionnels qui se trouvent en difficulté avec une famille, un jeune, ... peuvent faire appel à nous pour participer à différentes instances que nous organisons :

- Synthèses cliniques mensuelles composées d'un groupe de professionnels « experts » (Psychiatre MDA 13 Nord, CMP enfant et adulte, mouvement Français du planning Familial, l'ADDAP 13, la Mission Locale du Pays salonais, l'assistante sociale scolaire référencée du Bassin et la Maison Départementale de la Solidarité.

- Groupe d'Analyse des Pratiques pour les accueillants des antennes de la MDA 13 Nord et les dispositifs RAP.

- Prise en charge spécifique sur la MDA 13 Nord ou autre structure adaptée: groupe thérapeutique (psychodrame, groupe de remédiation cognitive,...), médecin, psychiatre, psychologue,...

- Accompagnement des professionnels par des cycles de formations.

Le Relais Ados Parents d'Orgon

Qui vous accueille ?

Frédéric TERRIER, psychologue clinicien - MDA 13 Nord - Téléphone : 07 78 41 38 76.

Où et quand ?

Lieu d'accueil : Mairie Annexe d'Orgon.

Horaires d'ouverture : les mercredis de 13h30 à 16h30.

Première permanence : 20 janvier 2016.

Contacts pour le RAP :

Célia CHOBEAUX, technicienne ESF - Référente RAP MDA 13 Nord - Téléphone : 06 81 58 89 65.

Ce que propose la MDA 13 Nord

Les propositions en direction des Jeunes :

Accueil, écoute, orientation individuelle, accompagnement, prévention, information individuelle et collective...

Sur différents thèmes : santé, diététique, addictions, sexualité, contraception, adolescence, conflits familiaux, mal-être, échec scolaire, conduites à risques

Les propositions en direction des Parents

Accueil, écoute, orientation individuelle, accompagnement, prévention, information individuelle et collective...

Problématique de l'adolescence, accompagnement et soutien à la parentalité : conflits parents / ados, difficultés de communication, autorité, crise d'adolescence.....

SECTEUR SOCIAL



Mission Locale du Pays Salonais

La Mission Locale suit environ cent trente jeunes de la commune d'Orgon chaque année en leur proposant des services personnalisés.

Des services personnalisés pour les jeunes

Pour qui ?

La Mission Locale s'adresse à l'ensemble des jeunes de 16 à 25 ans :

- sortis du système scolaire,
- quel que soit leur niveau de formation ou de qualification ainsi que leur statut (demandeur d'emploi, salarié, en formation...),
- domiciliés sur l'une des communes couvertes par la structure.

Chaque année, ce sont au total 3500 jeunes qui s'adressent à la Mission Locale afin de bénéficier de conseil et d'accompagnement personnalisés dans la construction de leur projet.

Les missions

La Mission Locale a pour objectif d'informer, de conseiller et d'aider les jeunes dans la construction de leur projet d'insertion sociale et professionnelle et dans la résolution des difficultés qu'ils peuvent rencontrer en proposant un accompagnement en matière :

- d'accès à l'emploi (accompagnement à la recherche de contrat, travail de CV et lettre de motivation, simulations d'entretiens d'embauche avec chefs d'entreprises bénévoles...),
- d'accès à la formation (remise à niveau, définition de projet, accès à la qualification, professionnalisation...),
- de logement, de mobilité, de santé, de vie sociale...

L'ensemble de ces services sont proposés en lien avec de multiples partenaires (Pôle Emploi, Bureaux de l'Emploi municipaux, associations spécialisées...).

Votre antenne Mission Locale

Antenne de la Mission Locale du Pays Salonais

Adresse: La Maisonnette Place de la république Route de Cavaillon 13750 Plan d'Orgon.

Téléphone : 09 62 24 99 18.

Ouverture au public : sans rendez-vous du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et possibilité d'accueil l'après-midi sur rendez-vous.



SECTEUR SOCIAL

L'action de la Mission Locale à Orgon dans le Contrat de Ville de Terre de Provence Agglomération

A noter : la Mission Locale du Pays Salonais a participé, aux côtés de la Mission du Delta et des autres partenaires impliqués (notamment Pôle Emploi), aux groupes de travail pour l'élaboration du Contrat de Ville de Terre de Provence Agglomération. Elle fait également partie du Comité Technique de la programmation.

Intitulé de l'action

R.A.P.I.D (Réseau d'Accompagnement Pour une Insertion Durable).

Descriptif succinct de l'action

Sur la base du constat des multiples difficultés d'insertion sociale et professionnelle rencontrées par les jeunes d'Orgon, la Mission Locale a proposé l'action R.A.P.I.D dans le cadre de la programmation 2015 du Contrat de Ville de Terre de Provence Agglomération.

Le R.A.P.I.D consiste à mettre en œuvre un sas de (re)mobilisation des jeunes domiciliés en zone QPV sur la commune d'Orgon, notamment les jeunes les plus éloignés des dispositifs d'accompagnement ou en situation de décrochage de parcours qui ont du mal à s'inscrire à la fois dans une durée et une régularité de suivi.

L'objectif est (re)mettre les jeunes « en mouvement » en leur proposant un accompagnement de proximité renforcé basé sur un suivi individuel très régulier complété d'activités collectives (notamment des ateliers thématiques). Afin de dynamiser les parcours d'insertion des jeunes, l'idée est de s'appuyer sur une découverte du monde professionnel en utilisant notamment le dispositif des PMSMP (Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel) qui permettent de réaliser des immersions au sein d'entreprises, tant dans le secteur marchand que non-marchand.

L'objectif de l'action est de renforcer l'accès pour ces jeunes aux dispositifs de suivi droit commun, particulièrement les programmes d'accompagnement CIVIS (Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale) ou ANI - décrocheurs scolaires qui nécessitent une régularité dans l'implication des bénéficiaires afin de porter leurs fruits.

Afin de mettre en œuvre cette action, la Mission Locale a recruté une Conseillère en Insertion Sociale et Professionnelle spécifiquement dédiée au suivi des jeunes QPV de la commune d'Orgon.

La Conseillère est basée sur l'antenne de la Mission Locale à Plan d'Orgon et elle effectue une permanence hebdomadaire au CCAS d'Orgon tous les jeudis après-midi. Elle peut également recevoir les jeunes sur rendez-vous directement sur Orgon.

Cette action est mise en place en étroite concertation et collaboration avec les services de la commune et s'appuie également sur le tissu partenarial, entre autre sur les autres actions de la programmation Politique de la Ville menées sur Orgon qui concernent le public jeune de 16 à 25 ans.

Depuis la mise en place de l'action mi-septembre, ce sont vingt-quatre jeunes qui bénéficient d'un suivi au titre de cette action.

Adresse du siège

Mission Locale du Pays Salonais 50 Rue Saint-Lazare 13300 Salon-de-Provence.

Président

M. Didier KHELFA, Maire de Saint-Chamas, Vice-Président d'AgglopoLe Provence délégué au développement économique et aux marchés publics.

Pour qui ?

Comme l'ensemble des structures du réseau national des Missions Locales, la Mission Locale du Pays Salonais s'adresse à l'ensemble des jeunes de 16 à 25 ans :

- sortis du système scolaire,
- quel que soit leur niveau de formation ou de qualification ainsi que leur statut (demandeur d'emploi, salarié, en formation...),
- domiciliés sur l'une des communes couvertes par la structure (le territoire de la Mission Locale du Pays Salonais couvre dix-neuf communes).

Chaque année, ce sont plus de trois mille jeunes qui s'adressent à la Mission Locale du pays Salonais afin de bénéficier de conseil et d'accompagnement personnalisés dans la construction de leur projet.

Les missions

La Mission Locale a une mission de service public pour l'orientation et l'insertion professionnelle et sociale

SECTEUR SOCIAL

des jeunes, confiée par l'État et les collectivités territoriales, chacun dans son champ de compétence. Cette mission se décline comme suit :

- repérer, accueillir, informer et orienter les jeunes,
- accompagner les parcours d'insertion,
- agir pour l'accès à l'emploi,
- observer le territoire et apporter une expertise,
- développer une ingénierie de projet et animer le partenariat local.

L'ensemble de ces services sont proposés en lien avec de multiples partenaires (Pôle Emploi, Bureaux de l'Emploi municipaux, associations spécialisées...).

Activité de la Mission Locale du Pays Salonais sur les communes de Terre de Provence Agglomération :

La Mission Locale du Pays Salonais intervient sur dix-neuf communes, dont trois communes de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence : Orgon, Plan d'Orgon et Mollégès.

Afin d'assurer un service de proximité au bénéfice des jeunes des trois communes, la Mission Locale dispose d'une antenne de proximité implantée sur Plan d'Orgon, animée par un agent d'accueil et deux conseillères en insertion sociale et professionnelle (dont une spécialement dédiée au projet RAPID, porté par la Mission Locale dans le cadre de la programmation 2015 du Contrat de Ville de Terre de Provence Agglomération).

Des permanences de proximité sont également assurées sur Orgon et Mollégès afin de faciliter l'accès aux services de la Mission Locale pour le public.

Coordonnées de l'antenne Mission Locale de Plan d'Orgon

Antenne Mission Locale de Plan d'Orgon :

Adresse : La Maisonnette Place de la république Route de Cavaillon 13750 Plan d'Orgon.

Téléphone : 09 62 24 99 18.

Jours / Horaires : sans rendez-vous du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et possibilité d'accueil l'après-midi sur rendez-vous.



Permanence de proximité à Orgon

Adresse : Local CCAS Place de la Liberté 13660 Orgon.

Jours / Horaires : le jeudi de 14h00 à 16h30.

Permanence de proximité à Mollégès

Adresse : Mairie Place de l'Hôtel de Ville 13940 Mollégès.

Jours / Horaires : le premier et troisième mardi du mois de 14h00 à 16h30.

SECTEUR SOCIAL

L'antenne Mission Locale de Terre de Provence Agglomération offre également avec l'appui du Relais Entreprises Jeunes (antenne emploi - service aux entreprises de la Mission Locale basée à Salon-de-Provence), des services personnalisés aux entreprises en partenariat avec les services de Pôle Emploi (notamment l'Agence Locale de Châteaurenard) :

- une relation et un accompagnement de proximité,
- un conseil personnalisé et gratuit pour les recrutements (définition de poste, présélection de candidats, organisation de sessions de recrutement...),
- une réactivité dans la réponse aux besoins des entreprises,
- un appui administratif pour la conclusion des contrats de travail,
- un suivi des jeunes salariés dans l'emploi.

Les employeurs peuvent s'adresser directement à l'antenne Mission Locale de Plan d'Orgon afin d'étudier leurs projets de recrutement, tant sur les contrats de travail classiques que les contrats en alternance (Apprentissage et Professionnalisation) ou les contrats aidés (Emplois d'Avenir, CUI-CAE, CUI-CIE).

Des actions spécifiques déployées en proximité sur les communes de Terre de Provence Agglomération

Les jeunes du territoire couvert par la Mission Locale du pays Salonais ont tous accès à l'ensemble des services développés par notre structure.

Ceci étant, une organisation particulière a été adoptée sur certains dispositifs et actions de manière à en favoriser l'accès sur les communes d'Orgon, Plan d'Orgon et Mollégès.

Réseau de Parrainage vers l'Emploi

La Mission Locale anime sur son territoire un Réseau de Parrainage vers l'Emploi qui accompagne cent quarante jeunes par an et qui compte soixante-quatre Parrains et Mairaines bénévoles, adultes issus du monde de l'entreprise qui assurent un accompagnement complémentaire de celui des Conseillers, afin de donner un coup de pouce à des jeunes qui sont en démarches de recherche d'emploi.

Chaque jeune « filleul » est accompagné par un Parrain ou une Mairaine qui lui apporte des conseils personnalisés en lui faisant partager son expérience, mais aussi très souvent, en lui ouvrant son réseau et en l'aidant dans ses démarches.

Si le Parrainage comporte donc une partie individualisée, il est complété par des séances collectives hebdomadaires qui réunissent des jeunes et leurs Parrains afin d'échanger sur les avancées de leurs parcours et partager leurs expériences.

Une séance est organisée chaque mois à Plan d'Orgon afin d'animer le Réseau de Parrainage sur le nord du territoire de la Mission Locale.

SAS Prévention RSA

Depuis 2006, la Mission Locale du Pays Salonais est conventionnée par le Département des Bouches-du-Rhône sur une action spécifique originale : le SAS Prévention RSA.

Cette action consiste à réaliser un travail étroit de repérage des jeunes ayants-droit du RSA avec les travailleurs sociaux, de manière à leur proposer un accompagnement renforcé spécifique avec pour visée l'accès à l'emploi ou à la formation.

L'objectif principal de cette action est d'éviter que ces jeunes basculent au RSA à leur 26^{ème} anniversaire. Aussi, les jeunes ciblés par cette action sont-ils prioritairement les jeunes ayants-droit RSA de 23 à 25 ans.

Compte tenu de ses résultats, cette action au départ mise en place sur le Pôle d'Insertion Salon-Berre a été étendue pour dix jeunes, au Pôle d'Insertion d'Arles et donc potentiellement au bénéfice de jeunes issus des communes d'Orgon, Plan d'Orgon et Mollégès.

L'antenne Terre de Provence de la Mission Locale du Pays Salonais en quelques chiffres (données 2014)

A noter : les données présentées ci-dessous concernent les jeunes de Terre de Provence Agglomération (et donc le public issu des communes d'Orgon, Plan d'Orgon et Mollégès), suivis par la Mission Locale du Pays Salonais en 2014.

Jeunes suivis

Trois cent neuf jeunes dont cent trente-huit jeunes hommes (45%) et cent soixante-et-onze jeunes femmes (55%), dont cent onze nouveaux jeunes.

Ces jeunes ont bénéficié de 1589 entretiens, ateliers ou informations collectives sur l'année 2014.

SECTEUR SOCIAL

Répartition des jeunes suivis par tranches d'âges

- 16 - 17 ans : huit jeunes.
- 18 - 21 ans : cent quarante-huit jeunes.
- 22 - 25 ans : cent vingt-huit jeunes.
- 26 ans et plus* : vingt-cinq jeunes.

*Jeunes qui au moment de leur suivi étaient dans la tranche 16 - 25 ans de la compétence de la Mission Locale et qui ont atteint les 26 ans au moment de la requête.

Répartition des jeunes suivis par niveau de formation

- Niveau VI - V bis : quatre-vingt-deux jeunes.
- Niveau V : cent vingt-deux jeunes.
- Niveau IV et plus : cent cinq jeunes.

Rappel : niveau VI - V bis : sans diplôme; niveau V : CAP, BEP ou équivalent; niveau IV et plus : Bac ou équivalent et plus.

Solutions mises en œuvre

A noter : les chiffres ci-dessous indiquent des nombres de situations et non des nombres de jeunes. Un même jeune peut avoir connu plusieurs situations.

Emploi (dont contrats en alternance) : quatre cent-seize situations

Formation : quatre vingt-trois situations

Nombre de jeunes en accompagnements renforcés*

- Soixante-deux jeunes.

*Programmes CIVIS (Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale), ANI (Accord National Interprofessionnel), PPAE (Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi),...

CIDFF des Bouches-du-Rhône / Arles



Créé en 1984, le CIDFF du Pays d'Arles adhère au CNIDFF et est membre du réseau des cent onze CIDFF. Le CIDFF est un acteur majeur de la politique publique d'information des femmes sur le département des Bouches-du-Rhône, notamment au Nord du département.

Il exerce une mission d'intérêt général, confiée par l'État, dont l'objectif est de favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes et de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

Il porte le dispositif du référent violence sur le ressort du TGI de Tarascon et appartient également au réseau départemental des points d'appui et d'accès aux droits des étrangers.

Il est habilité par la DIRECCTE à dispenser des formations dans les domaines de la lutte contre les violences sexistes, de l'égalité entre les femmes et les hommes et de l'accès au droit.

Il assure des interventions collectives auprès du jeune public (enfants / adolescents), en milieu scolaire ou non, auprès des adultes et des professionnels sur différentes thématiques, mais notamment l'égalité et la lutte contre les violences faites aux femmes.

La clé de voûte de l'action des CIDFF est l'accès au droit afin de permettre aux personnes, et, en priorité les femmes, de connaître leurs droits afin de les faire valoir. C'est à ce titre que des juristes du CIDFF assurent des permanences d'informations juridiques sur les communes d'Orgon et de Châteaurenard, tous les deux mois, le troisième vendredi après-midi dans les locaux du CCAS. La juriste qui sera en charge de ces permanences est Nathalie DELAY, également référent violences.



Nouveau au CCAS

A partir du 1^{er} janvier 2016

affichage en Mairie des offres d'emploi



VIE ECONOMIQUE

Intermarché Les Portes de Beauregard

L'Intermarché vous accueille du lundi au samedi de 8h30 à 20h00 et le dimanche de 8h30 à 12h30.

Vous trouverez dans votre magasin, une boucherie, une poissonnerie, une charcuterie, une fromagerie et un primeur :

- Carlos, le chef boucher, et son équipe vous proposent de la viande française : du porc Label Rouge, de l'agneau de Sisteron, du veau Label Rouge de l'Aveyron et du Ségala (partenariat avec des éleveurs), de la viande bovine race à viande génisse limousine (partenariat également avec des éleveurs de l'Aveyron).

En vrais professionnels, vos bouchers travaillent de la viande livrée en carcasse.

- A la poissonnerie, Alexia et son équipe travaillent des produits issus de la flotte de pêche du Groupement Intermarché, avec un arrivage quotidien!

- Les amateurs de fromage pourront trouver un large choix, chèvres, spécialités régionales, sélectionnés par Muriel et son équipe qui vous proposent également une gamme charcuterie et traiteur.

- Un partenariat a été mis en place pour le rayon fruits et légumes avec des producteurs et des maraîchers locaux. Anne-Laure vous invite à découvrir la fraîcheur de ses produits livrés quotidiennement.

Cette équipe de professionnels est à votre disposition pour toutes commandes, tous renseignements.

Vous trouverez également dans votre Intermarché, l'ensemble des rayons habituels avec une équipe à votre écoute.

Un drive ouvert du lundi au samedi, une station service, une station de lavage, la vente de gaz, une laverie automatique et la location de véhicules complètent l'offre du magasin.



PNRA

Échanges entre la République Dominicaine et le PNRA à Orgon

Le Parc naturel des Alpilles via son partenaire la Société Canal de Provence a accueilli le mardi 8 septembre 2015 les membres du programme « Plan Sierra » de la République Dominicaine. Cette initiative privée regroupe des producteurs, industriels et le gouvernement. Il vise à reboiser et préserver les bassins versants du nord du Pays menacés par la déforestation, l'élevage intensif et des pratiques agricoles érosives. Les actions de Plan Sierra ont pour objectif d'accompagner la mise en place de pratiques forestières et agricoles respectueuses de l'environnement, tout en améliorant le développement d'activités économiques dans la région. Cette délégation a rencontré des porteurs de projets forestiers, dont la Parc naturel régional des Alpilles, afin d'échanger avec eux sur les réponses apportées dans notre région et sur les difficultés de gouvernance, de concertation autour des enjeux multi-usages des massifs, des démarches de type Charte et travailler autour des collaborations institutionnelles à mettre en place pour une gestion efficace de bassin ou de massif.

Cette journée a été co-organisée avec la commune d'Orgon. La délégation a été accueillie par le Maire de la commune, Monsieur ROBERT, avant d'aborder en salle les questions de gouvernance locale, présentation de la charte du Parc, des liens et coopération avec les partenaires, de la multifonctionnalité et usages dont DFCI, forêt, agriculture, sylvo-pastoralisme, chasse, écotourisme dans les Alpilles.

La délégation a été ensuite guidée par un élu de la commune, Monsieur GACHE, pour montrer sur le terrain le résultat du travail engagé par les partenaires et acteurs locaux sur sa commune.



ENVIRONNEMENT & PATRIMOINE

Notre forêt, nos plaines

Comme espace écologique, richesse économique et bien social, la forêt méditerranéenne a connu et connaît des formes d'exploitation qui entraînent des conflits d'intérêts concernant des enjeux d'ordre foncier, social, économique et écologique.

Enjeu économique - E.ON est producteur et fournisseur allemand d'électricité et de gaz parmi les premiers d'Europe. Il s'engage pour la transition énergétique et c'est dans ce cadre que s'inscrit sa dernière action : convertir la centrale de Gardanne à la biomasse dont l'objectif est de produire 150 MW.

Enjeu Ecologique - Mais quel approvisionnement pour E.on ? Dans le domaine de l'énergie, plus particulièrement des bioénergies, le terme de biomasse désigne l'ensemble des matières organiques d'origine végétale (algues incluses), animale ou fongique (champignons) susceptibles de devenir source d'énergie par combustion, méthanisation (biogaz) ou après de nouvelles transformations chimiques (agrocarburant). La fourniture pour couvrir les besoins de la centrale d'E.on correspondra à une consommation totale de 855 000 tonnes par an à terme. Sur ces 855 000 tonnes, 450 000 sont d'origine forestière dont la moitié sera de provenance locale. Le plan d'approvisionnement prévoit d'atteindre ces 450 000 tonnes seulement en dix ans. Par local, E.on entend développer un approvisionnement en provenance des régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Languedoc-Roussillon, ainsi que des départements limitrophes situés dans un rayon de 400 kilomètres. Progressivement « les résidus verts provenant du nettoyage et du débroussaillage des forêts et des espaces verts publics et privés, fourniront à l'horizon 2025, 40% du combustible biomasse locale ». La polémique ? L'hebdomadaire Le Point, pendant la COP 21 ce mois de décembre 2015 a publié un article sur la centrale biomasse de Gardanne exprimant les inquiétudes quant au gigantisme et au gaspillage de la ressource d'approvisionnement, aux nuisances d'acheminement par transports routiers, à l'appauvrissement et au déboisement de notre forêt. Nous sommes dans le périmètre et les risques annoncés concernent nos Alpilles.

Enjeu social - Nos plaines vont-elles se changer en une prairie parcimonieusement arborée, une aire de promenade, où ne monteront que les plus valides et où le débroussaillage se confondra peu à peu avec le déboisement ? En effet les pistes DFCI en s'appropriant progressivement les chemins ruraux, domaine privé de la Commune, interdisent toute circulation motorisée sinon à quelques ayants-droit et gestionnaires. Ne pourrait-on y déroger pour les locaux qui en font la demande ? L'entretien de la forêt nécessite des coupes gérées par l'ONF mandatée par le conseil municipal, nous préconisons qu'un chêne de soixante ans ne soit pas considéré comme sénéscent mais qu'au contraire tout soit tenté pour assurer sa longévité. Les obligations légales de débroussaillage des pistes qui peuvent atteindre jusqu'à 50 mètres de part et d'autre, associées aux couloirs ornithologiques, au sylvopastoralisme, contribuent à éclaircir la couverture forestière. Est-il indispensable d'imposer de telles largeurs ? Certes cet état de fait favorise le développement de la randonnée pédestre, pilier majeur du tourisme vert des parcs naturels régionaux, mais n'a-t-il pas aussi pour conséquence une sur-fréquentation par les randonneurs au détriment des activités traditionnelles telles que la chasse, la cueillette ? Tous ceux qui sont attachés à l'histoire de ce territoire ainsi qu'à son devenir attendent que le juste équilibre des usages et la concertation apaisent leur inquiétude.

C. ZAVAGLI





Office National des Forêts

Courrier de Monsieur Thierry SAUZÈDE,
Responsable ONF
de notre forêt communale

La position de l'ONF sur les projets industriels de production électrique à partir de Biomasse : Le bois doit avoir toute sa place dans le développement du bouquet des énergies renouvelables et l'État (par le biais du ministère de l'écologie, co-tutelle de l'ONF) a ordonné à l'ONF d'alimenter cette filière. L'ONF a signé des contrats d'approvisionnement de dimension réduite avec les promoteurs de ces deux projets (15 000 tonnes / an pour E.on et 20 000 pour Innova, issus d'une dizaine de départements du Sud-Est) sans porter préjudice aux autres besoins exprimés par la filière bois dans toutes ses dimensions (pâte à papier par exemple). Ces engagements concernent les forêts domaniales, propriété de l'État. En forêt communale, aucun protocole n'a été signé. **La commune reste décisionnaire pour choisir l'acheteur du bois.**

L'ONF, **garant d'une gestion durable**, notamment grâce aux documents d'aménagements (plan de gestion pluriannuel de la forêt), **mobilisera un volume équilibré**, même si la commune souhaiterait augmenter ce prélèvement. Dans la même optique, il ne favorise pas l'exploitation « arbre entier » prélevant l'ensemble des branches, élément de retour de la matière organique au sol. Il ne devra être exploité que la quantité prévue, à part sur les ouvrages de Défense des Forêts Contre l'Incendie qui doivent mis aux normes.

Sur les Alpilles, l'expertise Qualigouv menée par le PNRA donne les éléments suivants : 50% des forêts sont communales et relèvent du régime forestier, 74% sont accessibles, soit une production totale naturelle exploitable de bois de l'ordre de 24 000 m³/ an de résineux et 5 200 m³/ an de feuillus. **Volume exploité de 1992 à 2000 : 3000 m³/ an soit 10% de la production naturelle exploitable de bois.**

Sur Orgon, le document d'aménagement (plan de gestion pluriannuel de la forêt) a été renouvelé en 2012, voté en Conseil municipal et entériné par le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt le 20 septembre 2013. Dans ce document, il est précisé que la production naturelle exploitable de bois est de l'ordre de 1 000 m³/ an alors que 400 m³/ an doivent être **récoltés** en moyenne sur les vingt ans soit **40% de la production naturelle exploitable de bois**. Sur l'aménagement précédent (1991-2012), 200 m³/ an sur la totalité de la forêt ont été vendus. Seul l'incendie survenu en 2012 a occasionné une mobilisation anormalement supérieure de bois et a été pris en compte dans le document d'aménagement. Dans les forêts privées non gérées et hors de notre pays, ce patrimoine ne bénéficie pas de la protection du régime forestier et la problématique de pillage, selon les cas, pourrait se poser. Enfin, les coupes sont **indispensables aux peuplements forestiers pour l'amélioration de ces derniers** (sélection des plus belles tiges, stabilité des peuplements face au vent, prévention des risques sanitaires et prévention des incendies selon les enjeux locaux) ainsi que pour assurer le **rajeunissement du taillis de Chêne qui a besoin d'être exploité pour se régénérer et ainsi assurer le renouvellement de la forêt**. De 1850 à 1950, les taillis étaient coupés entre 15 et 25 ans. Actuellement, en majorité, ils sont âgés de plus de 60 ans et le rajeunissement devient urgent afin de ne pas remettre en cause l'avenir de ces peuplements forestiers.



ENVIRONNEMENT & PATRIMOINE

Terre
de Provence
agglomération

Communauté
d'Agglomération

GUIDE du TRI

Pour trier facile,
suivez-nous et adoptez
notre style !



Un doute?
Une question ?
Contactez-nous au
04.32.61.96.38



écomobilier



Chemin Notre Dame BP 1
13 630 EYRAGUES
04.32.61.96.30

contactcollecte@terreprovence-agglo.com

www.terreprovence-agglo.com

Barbentane - Cabannes - Châteaurenard - Eyragues - Graveson - Maillane
Mollégès - Noves - Orgon - Plan d'Orgon - Rognonas - Saint-Andiol - Verquières



TRIONS MALIN !

En favorisant le tri, le compostage et le recyclage, nous limitons les déchets et contribuons à préserver les ressources naturelles, à économiser l'énergie et à moins polluer l'air et l'eau.

Trier est un geste simple à la portée de tous, alors mobilisons-nous pour réduire nos déchets sur le territoire Terre de Provence et trions malin !

Collecte
des Ordures Ménagères

1 tonne d'OM = 210 €

Collecte sélective

1 tonne de sélectif = 89 €

Collecte du verre

en Point d'Apport Volontaire (PAV)

1 tonne de verre = 9,5 €



Dépôts des autres déchets en déchetterie

1 tonne de gravats = 46 €

1 tonne de déchets verts = 76 €

1 tonne d'encombrants = 121 €

Compostage : certains déchets de cuisine et de jardin (épluchures, filtres de café, fleurs fanées...)

2

Terre de Provence agglomération - Guide du TRI



Quels sont les déchets à apporter en
déchetteries ?

5 déchetteries à votre service.

Châteaurenard/Noves - Eyragues/Verquières - Graveson/Maillane
Barbentane/Rognonas - Mollégès pour les autres communes



verre



équipements
électriques et
électroniques



huile
de vidange



déchets diffus
spécifiques



ameublement



déchets
verts



bois



cartons



gravats



encombrants



métaux

PARTICULIERS L'accès à la déchetterie est **GRATUIT** et l'apport limité à 1m³ maximum par semaine.

PROFESSIONNELS L'accès est payant et l'apport limité à 2 m³ par semaine
Encombrants 107 €/tonne Végétaux 53 €/tonne Gravats 24 €/tonne Bois 72 €/tonne
Fer et Cartons gratuit

POUR LES GROS APPORTS, les professionnels peuvent utiliser la déchetterie professionnelle Luberon à Plan d'Orgon pour **plus de renseignements 04.42.86.32.31**

PLASTIQUES AGRICOLES

JANVIER : paillasses + serres (Châteaurenard) **MARS :** paillasses + serres (Maillane, Eyragues, Châteaurenard) **MAI :** paillasses (Maillane, Eyragues, Châteaurenard) **JUILLET :** paillasses + serres (Châteaurenard) **SEPTEMBRE-OCTOBRE :** paillasses couleurs claires, serres (Châteaurenard, Eyragues, Maillane)

3

Terre de Provence agglomération - Guide du TRI 2015

ENVIRONNEMENT & PATRIMOINE



Dans le sac jaune, je dépose... Dans le sac jaune, je dépose...

Les bouteilles et flacons en plastique

Les emballages en plastiques recyclables

Bouteilles d'eau, bouteilles de lait, bouteilles d'huile, gels douche, produits vaisselle, yaourts à boire, flacons plastiques de ketchup, mayonnaise, vinaigrette...



Déchets non recyclables à déposer dans le sac à ordures ménagères.



Tubes de dentifrice, pot de yaourt, gobelets en plastique, boîtes d'œufs, le plastique en polystyrène.

EN CAS DE DOUTE IL EST PRÉFÉRABLE DE JETER LES DÉCHETS DANS LE SAC À ORDURES MÉNAGÈRES.

4

Terre de Provence agglomération - Guide du TRI



Les cartons et briques alimentaires

Les emballages en carton

Les briques de jus de fruit, de lait, de soupe, les boîtes de céréales, de pâtes/riz, les emballages carton de gâteaux/yaourts, les paquets de cigarettes, les packs de lessive, les boîtes de chaussures, les boîtes d'œufs, les emballages de sucre, les rouleaux de papiers essuie-tout...



Je dépose mes gros cartons à la déchetterie.



Déchets non recyclables à déposer dans le sac à ordures ménagères.



Les emballages en carton souillés, les emballages en carton mal vidés

EN CAS DE DOUTE IL EST PRÉFÉRABLE DE JETER LES DÉCHETS DANS LE SAC À ORDURES MÉNAGÈRES.

5

Terre de Provence agglomération - Guide du tri 2015



Dans le sac jaune, je dépose...

Le métal

Les emballages métalliques recyclables

Les boîtes de conserve, les boîtes de thé, les barquettes en aluminium, les aérosols, les canettes, les bidons de sirop...



Déchets non recyclables à déposer dans le sac à ordures ménagères :



Le papier aluminium, les paquets de café, les emballages de compost, les boîtes de conserve mal vidées.

EN CAS DE DOUTE IL EST PRÉFÉRABLE DE JETER LES DÉCHETS DANS LE SAC À ORDURES MÉNAGÈRES.

6

Terre de Provence agglomération - Guide du TRI

Dans le sac jaune, je dépose...

Les papiers, journaux, revues et magazines

Le papier recyclable

Annuaire, catalogues, prospectus publicitaires, journaux, magazines, cahiers, enveloppes, papier...



Les papiers passés au destructeur de documents, les papiers inférieurs à 5 X 5 cm, les films plastiques autour des magazines se jettent dans le bac à Ordures Ménagères



Les sacs jaunes sont à retirer en MAIRIE, ils sont collectés :

- le mercredi matin dès 5h sur les communes de Graveson, Maillane, Châteaurenard, Eyragues, Noves, Verquière, Cabannes

- le jeudi matin dès 5h sur les communes de Barbentane, Rognonas, Saint-Aniol, Orgon.

Pensez à sortir vos sacs la veille au soir des jours de passage.

RAPPEL : afin de communiquer de manière ciblée, chaque SAC possède un numéro permettant à la Communauté d'Agglomération d'identifier l'usager ayant commis des erreurs de tri ou ayant sorti son sac le mauvais jour

7

Terre de Provence agglomération - Guide du tri 2015

LES BONS GESTES DU TRI



Faut-il nettoyer ou laver les emballages avant de les jeter ?

Il suffit de bien les vider de leur contenu, pour éviter de souiller les autres emballages propres tout en préservant les ressources en eau.

Est-ce que je dois compacter mes bouteilles ?

Oui, dans le sens de la hauteur sans pour autant les écraser, pour que l'emballage soit reconnaissable mécaniquement au centre de tri et orienté vers la bonne filière de recyclage.

Faut-il enlever les bouchons des bouteilles plastiques ?

Non surtout pas, car ils sont également recyclés et servent à la fabrication de nouveaux emballages ou de produits (ex : textile polaire).

Que dois-je faire en cas de doute sur un emballage ?

Il est préférable de le jeter avec les ordures ménagères plutôt que de rendre impropre au recyclage le contenu du bac ou sac destiné aux emballages recyclables. N'hésitez pas à nous contacter au 04.32.61.96.38



Que signifie le point vert qui figure sur la plupart des emballages ?

Contrairement à une idée reçue, il ne signifie pas que l'emballage est recyclable mais que son fabricant verse une cotisation à Eco-Emballages ou Adelphe, organismes agréés par l'Etat, pour aider les collectivités à mettre en place des collectes sélectives.

Dois-je remplir mon sac à ras-bord ?

Non, le risque est que les sacs s'ouvrent lors de la collecte. Mieux vaut répartir les déchets sur plusieurs collectes si vous avez des charges un peu trop lourdes (annuaires, grande quantité de journaux...).

8

Terre de Provence agglomération - Guide du TRI

Dans les Points d'Apport Volontaire verre, je dépose...



Les emballages en verre recyclables



Les bouteilles en verre (huile, eau, alcool, jus de fruit...), les bocaux (confiture, moutarde...), les pots (yaourts, pots de bébé...)

Les couvercles en métal se jettent dans le sac jaune.



NE RIEN LAISSER AUTOUR DU PAV, SI LE PAV EST PLEIN, CONTACTER LE 04.32.61.96.38



1 tonne de verre collectée en PAV = 9.5 €
1 tonne de verre jeté dans le sac poubelle = 210 €



Attention, les ampoules et les néons vont directement à la déchetterie !

Terre de Provence agglomération - Guide du tri 2015

9



Dans le composteur, je dépose...



Composter : un geste simple pour moins jeter

Le compostage permet de réduire la quantité de déchets produits et ainsi maîtriser les coûts liés à la gestion des déchets (collecte, enfouissement...).

Il permet de produire sans frais un amendement naturel de qualité à utiliser directement dans son jardin.

Quels déchets peut-on composter ?

Epluchures de fruits et de légumes, pains rassis, filtres et marc de café, coquilles d'œufs concassées, mouchoirs en papier, essuie-tout...
Mais aussi : Fleurs fanées, tonte de gazon, feuilles mortes, branchages de petites tailles, cendres de bois froides...

Les déchets à ne pas composter

Restes de viandes et poissons, os et coquillages, noyaux, sauces, graisses et huiles, litière d'animaux de compagnie, couche-culotte, mégots de cigarette, écorces

3 règles d'or pour réussir son compost

- Diversifier les apports (en compostant aussi bien les déchets verts et humides comme les épluchures ou le gazon que les déchets bruns et secs comme les feuilles et les branchages)
- Mélanger pour aérer le compost (pour accélérer la décomposition des déchets et éviter les mauvaises odeurs)
- Maintenir une humidité constante (pour éviter que les micro-organismes ne se dessèchent)

Vous souhaitez commander un composteur ?

Terre de Provence Agglomération propose des composteurs en plastique :
- de 300 litres à 10 €,
- de 600 litres à 15 €.

Pour plus de renseignements vous pouvez nous contacter au 04.32.61.96.38

10

Terre de Provence agglomération - Guide du TRI

Dans le sac poubelle, je dépose...



Les ordures ménagères

Pots de crème, pots de yaourt, couches culottes, polystyrène, films plastiques, barquettes plastiques, absorbants...



Les restes de repas : Pensez au compostage !!!



Par mesure d'hygiène, je place les ordures ménagères dans un sac fermé et les dépose dans le bac.

Je dispose d'un bac individuel :

Je range mon conteneur individuel après la collecte.
Je sors mon conteneur individuel la veille au soir des jours de collecte.



Je commande mon bac individuel à la Communauté d'Agglomération, Terre de Provence Agglomération met à disposition des conteneurs individuels ou collectifs suivant le mode de collecte. Les conteneurs individuels sont facturés 25€ et livrés directement à domicile. Pour plus de renseignements : 04.32.61.96.38

Ne sont pas acceptés : grands cartons, encombrants, déchets verts, déchets ménagers toxiques, ferraille, gravats, déchets électroniques. Je dépose ces déchets en déchetterie.

Mes jours de collectes sont :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi

Terre de Provence agglomération - Guide du tri 2015

11

TERRE DE PROVENCE

Campagne de sensibilisation au Tri sélectif

La campagne de sensibilisation au Tri Sélectif initiée par Terre de Provence s'est déroulée sur la commune d'Orgon du 11 au 18 décembre 2015.

Afin d'effectuer un travail d'incitation, de sensibilisation et de communication auprès des habitants, quatre ambassadeurs de Tri ont été recrutés Lisa FEUILLET, responsable d'équipe, Laurie ABELLY, Johann POURRET et Lloyce PERTUS-BOYER par le biais de la société Tact Environnement, spécialisée dans la communication de proximité.



Munis d'un badge nominatif et d'une lettre d'accréditation, les quatre animateurs ont parcouru les rues et les différents quartiers du village en effectuant du porte à porte pour informer, accompagner, et inciter les habitants à trier correctement leurs déchets recyclables.

Après chaque visite, un Guide de Tri a été remis en main propre afin de faciliter et généraliser les gestes éco-citoyens au quotidien.



*N'hésitez pas à
contacter
Terre de Provence
au 04 32 61 96 38
ou votre commune au
04 90 73 00 01
pour tous
renseignements.*

**Terre
de Provence**
agglomération



TERRE DE PROVENCE

Orgon en Terre de Provence

*Une Communauté d'Agglomération, c'est quoi ?
Quel fonctionnement ? Quelles réalisations ? Quels projets ?
Voici quelques éléments de réponse.*

Notre communauté d'agglomération a été créée en 1996 autour de cinq communes. Orgon est entré dans cette communauté d'agglomération en janvier 2013.

« Terre de Provence » compte actuellement treize communes : Barbentane, Rognonas Graveson, Maillane, Châteaurenard, Eyragues, Noves, Cabannes, Verquières, Saint Andiol, Mollégès, Plan d'Orgon et Orgon.



Le Conseil Communautaire est composé de quarante-quatre élu(e)s, trois par communes, quatre à Noves et sept à Châteaurenard.

Orgon est représenté par : Guy ROBERT - vice-président délégué aux transports, Claudette ZAVAGLI - conseillère communautaire, Maryse LANDINI - conseillère communautaire.

Actuellement « Terre de Provence » est présidée par Mr Bernard REYNES, Député Maire de Châteaurenard. Chaque commune est représentée par un vice-président investi d'une délégation. Ce sont eux qui présentent au bureau les questions sur lesquelles ce dernier devra se prononcer.

Les délégations sont : les finances, le projet du MIN, la mutualisation, l'économie, le tourisme, les déchets, le logement, les transports l'aménagement rural, le développement durable, l'action sociale, les travaux.

Le Conseil Communautaire se réunit une fois par mois pour valider ou invalider les différentes propositions. Chaque maire reste complètement libre sur les prérogatives concernant sa commune.

TERRE DE PROVENCE

A terme cette synergie devrait permettre un meilleur développement de notre territoire tout en réduisant les frais de fonctionnement. Actuellement « Terre de Provence » compte 57 372 habitants, 266 km², 600 entreprises et 20 zones d'activités.

Voici quelques actions phares de « Terre de Provence ».

Dans le cadre du développement durable « Terre de Provence » a réalisé une thermographie aérienne pour mesurer les déperditions de chaleur du patrimoine bâti. Des permanences ont été mises en place dans chaque commune pour vous accompagner dans vos projets de rénovation énergétique.

« Terre de Provence » assure la promotion touristique du territoire.

A Orgon l'aménagement du sentier de la pierre a été réalisé par l'association ATOL et a été financé par « Terre de Provence ». Sur une distance totale de 3,5 km, ces aménagements permettent un cheminement facile et praticable par les enfants. Ce sentier permet d'aborder les différentes notions de géologie et de découvrir de nombreux témoignages de l'activité humaine actuelle et passée.

« Terre de Provence » met en œuvre une politique de prévention.

Trois quartiers de l'agglomération font partie des mille six cents zones prioritaires en France dont la liste a été établie par l'État en prenant en compte le revenu des habitants, comparé au revenu médian national. Les quartiers concernés sont ceux du centre ancien et de Roquecoquille à Châteaurenard et le centre historique d'Orgon. Ces quartiers vont bénéficier d'une attention soutenue. L'élaboration d'un contrat de ville élaboré par « Terre de Provence » a pour but de réduire la pauvreté sur ces quartiers, d'améliorer l'égalité des chances, la vie quotidienne des habitants et favoriser l'emploi, chaque cosignataire s'engage à mettre en œuvre des actions spécifiques en faveur des habitants. Une participation de 100 000 euros de l'État et 50 000 euros de « Terre de Provence » a permis de lancer des projets sur les thèmes de la cohésion sociale en 2015.

« Terre de Provence » agit pour l'emploi.

En treize ans le salon de l'emploi est devenu un rendez-vous d'octobre très attendu. La 13^{ème} édition, le 8 octobre dernier a été un véritable temps de recrutement avec dans un premier temps des bornes numériques qui ont permis de consulter les offres proposées. Dans un deuxième temps l'organisation d'un Job Dating a permis la rencontre directe entre employeurs et demandeurs d'emplois. Ainsi plus de 21 entreprises ont proposé 63 postes en offres locales.

La Maison de l'Entrepreneur.

Depuis son ouverture cette maison permet avec son guichet unique d'accompagner les entrepreneurs dans la création, la cessation et la reprise d'entreprise, d'offrir une ingénierie, de mettre en réseau et de former et d'informer les chefs d'entreprises.



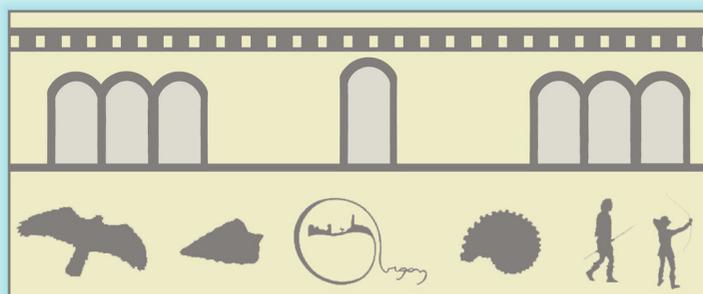
En bref voici en rappel quelques-unes des nombreuses compétences de « Terre de Provence » au service des administrés :

- L'accompagnement des entreprises.
- L'aménagement des zones d'activités pour l'implantation de nouvelles entreprises.
- Le soutien de l'agriculture.
- La promotion touristique du territoire.
- L'aide aux déplacements (à l'ouest deux navettes mises à disposition; lignes de transport scolaires).
- L'entretien des voiries d'intérêt communautaire.
- La collecte et la valorisation des déchets.
- L'aide à la production de logements au côté des communes.
- La mise en œuvre d'une politique de prévention.

Voici un aperçu des actions menées au sein de « Terre de Provence ».

Maryse LANDINI, Conseillère Communautaire
maryse.landini@orange.fr

CULTURE & TOURISME



Musée Urgonia - Office Municipal de Tourisme

Cette première saison estivale fut riche en activités pour le Musée et l'Office Municipal de Tourisme.

Fidèle à son éthique et à sa philosophie, le Musée Urgonia a assuré de nombreuses visites commentées pour les groupes, les familles et les visiteurs individuels. Certains enseignants ont également pris contact avec la direction afin d'organiser des visites pédagogiques avec différentes classes (Collèges Françoise Dolto de Saint-Andiol, Jean Brunet et Saint-Michel d'Avignon, Saint-Charles d'Arles).

Fabrice AUBERT secondé par Aubin OLLIER, étudiant en archéologie effectuant un stage durant juillet et août, ont ajusté leurs commentaires en fonctions des publics, dans un souci constant de clarté, racontant la passionnante histoire géologique et archéologique du territoire, évitant les termes trop techniques ou scientifiques. Dans le même esprit, les visites commentées effectuées sur le sentier de la Pierre ont été appréciées, malgré une chaleur parfois écrasante.

L'Office Municipal de Tourisme d'Orgon poursuit son programme d'accueil, d'informations et de développement touristique auprès des visiteurs locaux et des touristes. Ce travail de promotion de notre patrimoine s'appuie sur divers moyens de communication et s'effectue en lien avec les organismes territoriaux, ainsi que les autres villes et villages de notre région. Il contribue aussi à l'organisation d'animations culturelles villageoises destinées aux locaux, aux visiteurs et aux enfants.

En marge de ces moments de rencontre privilégiés, plusieurs animations ponctuelles sont également venues compléter le programme du Musée et de l'Office de Tourisme.

Chasse au Trésor

Durant la Fête Votive, l'Office Municipal de Tourisme a organisé une chasse au trésor dans le village. L'enquête a conduit les enfants dans divers lieux et les nombreux indices découverts les ont guidés jusqu'au musée où attendait le précieux trésor habilement dissimulé par Karine MAZZETTA. Cette chasse s'est terminée par la remise des prix et un goûter bien mérité offert aux enfants.



Inauguration officielle

La pluie n'a pas dissuadé, un public venu nombreux, d'assister à la cérémonie inaugurale du Musée Urgonia et de l'Office Municipal de Tourisme le 17 septembre.

Guy ROBERT, Claudette ZAVAGLI et Jean-Claude MARTARELLO, entourés des membres du Conseil Municipal, ont accueilli les différents représentants officiels qui firent tous, par leur présence, honneur à ce nouveau lieu : Martine VASSAL, présidente du Conseil Départemental, Bernard REYNES, député et président de Terre de Provence Agglomération, Pierre CASTOLDI, sous-préfet d'Arles, Mohamed RAFFAÏ, président du Parc Naturel Régional des Alpilles, Marie-Pierre CALLET, conseillère départementale, André DE LUCA, président de la Caisse Locale du Crédit Agricole, Thierry ESTELLAT, directeur de

CULTURE & TOURISME

l'agence du Crédit Agricole Orgon / Sénas, Laurence ROCCA de la Fondation d'Entreprise du Crédit Agricole et de nombreux élus des communes voisines.

Des personnalités du monde scientifique étaient également présentes : Jean-Pierre MASSE, Jean-Louis GUENDON, Alain PAVANELLO, géologues, Evelyne CREGUT, paléontologue, Pierre MOULET, entomologiste. Les discours qui ont suivi la coupe du ruban permirent d'apprécier l'importance du travail accompli depuis plusieurs années. La qualité du résultat obtenu, fruit d'un travail collectif, a été saluée par tous. La participation de tous les acteurs qui ont apporté leur pierre dans la réalisation de ce nouveau lieu culturel et scientifique du village et des Alpilles a également été soulignée.



Journée du Patrimoine

Une belle réussite pour cette journée qui a fait le plein de participants. Le partenariat établi entre le musée Urgonia, l'Office Municipal de Tourisme et la société Omya a mis sous le feu des projecteurs, la richesse du patrimoine paléontologique d'Orgon et les différents acteurs œuvrant de concert pour sa préservation. Fidèle au thème retenu cette année, petits et grands participèrent activement aux différentes étapes qui permettent de constituer les collections patrimoniales de demain.

Dès 8h30, les participants, accueillis par Emmanuel GOUTARD directeur du site Omya et son équipe, ont découvert l'exploitation et ses activités à travers une projection. La matinée s'est poursuivie par une présentation de la carrière par Christophe LEGUILLOUX, chef de carrière, et la recherche de fossiles dans les blocs de ce fameux calcaire blanc crayeux urgonien.

Le beau temps étant de la partie, cette matinée de terrain très agréable s'est poursuivie par un pique-nique dans le merveilleux cadre des jardins du monastère de Notre-Dame de Beauregard.

L'après-midi s'est poursuivie au Musée. Des ateliers ont permis aux participants de dégager les fossiles récoltés. Conseillés par des naturalistes passionnés, chaque participant a pu s'exercer à cet art qui nécessite patience et habileté. Francis CLEMENT, passionné de paléontologie, fit une démonstration de préparation des fossiles avec du matériel spécialisé. Les échantillons exposés dans le Musée ont été présentés afin d'apprécier la biodiversité passée et quatre panneaux, spécialement réalisés pour l'occasion grâce à la participation de la société Omya, mirent en valeur les différentes actions complémentaires de chaque intervenant dans le processus de patrimonialisation.

A l'issue de cette journée, clôturée autour du verre de l'amitié, le travail collectif effectué en matière de mise en valeur et de sauvegarde du patrimoine local est apparu comme un exemple à suivre au niveau national. Le succès de cette première journée paléontologique et les témoignages de satisfaction qui ont suivi, encouragent à renouveler ce type d'expérience dans l'avenir.



CULTURE & TOURISME

Fête du PNRA organisée cette année à Saint-Etienne du Grès

Pour la deuxième année, le musée Urgonia a participé à la fête du PNRA. Un groupe de cinquante personnes venu de la région marseillaise fut invité à découvrir, le temps d'une matinée, un rapide aperçu du patrimoine lié au territoire d'Orgon. Cette visite commentée par Fabrice AUBERT et Claudette ZAVAGLI s'est déroulée en deux temps : la découverte du musée et des collections permanentes suivie d'une visite dans le village et sur le sentier de la Pierre jusqu'au belvédère qui domine la carrière Montplaisant.



Fête de la Science

Dans le cadre de la Fête de la Science, les invités et les personnes présentes eurent le privilège de rencontrer et s'entretenir avec Jean-Pierre MASSE, géologue et Hélène BARGE-MAHIEU, archéologue. Ces deux scientifiques ont respectivement présenté leur travail en commentant les expositions permanentes du musée et se sont prêtés au jeu des questions/réponses. La projection du documentaire « Témoignages sur Orgon, des origines à nos jours » en présence de son réalisateur, Michel LACANAUD, a complété ce rendez-vous dans la salle du foyer. Environ deux cent cinquante Orgonnais et visiteurs ont découvert la richesse patrimoniale du lieu. A cette occasion, de nombreuses personnalités du monde scientifique avaient répondu présent : Mukerrem FENERCI MASSE, Lionel MICHAUD, géologues, Jean PITON, Gérard ONORATINI et Cyril DUMAS, archéologues, Eric MAHIEU, anthropologue.



La semaine bleue du 10 au 18 octobre 2015

Cette semaine dite bleue dédiée aux personnes retraitées ou âgées de plus de 65 ans est instituée depuis 1951. A cette occasion l'Office Municipal de Tourisme d'Orgon, cette année, a envoyé un carton d'invitation à toutes les personnes concernées qui proposait un programme diversifié d'activités et d'animations : balade villageoise commentée dans le centre ancien, deux soirées théâtrales au Foyer Rural avec les Fouvelins de Charley COUTAYAR et Xavon de Marseille, invitation à la projection du documentaire sur Orgon en présence du réalisateur et de personnalités scientifiques contributrices. Nous réitérerons cette initiative et serons heureux d'en établir le programme en tenant compte de toutes les suggestions, à vos plumes !

CULTURE & TOURISME

Inauguration du point d'information ornithologique des Alpilles

Hébergée dans le Musée Urgonia, l'exposition ornithologique réalisée dans le cadre du programme européen Life par le parc Naturel Régional des Alpilles a été inaugurée le 30 octobre en présence de Guy ROBERT, premier magistrat, Claudette ZAVAGLI, adjointe à la culture et au patrimoine, Mohamed RAFAÏ, et Éric BLOT, respectivement président et directeur du Parc. Ce point d'information ornithologique situé dans le Musée permet dorénavant aux visiteurs de découvrir et s'informer sur les treize espèces d'oiseaux protégés des Alpilles prises en compte par ce programme. Les principales menaces, particularités et actions de conservations sont présentées pour chaque espèce afin de sensibiliser les visiteurs sur le fragile équilibre actuel. Les panneaux comportent des informations en français, en anglais et en braille. L'exposition est complétée par de magnifiques photos réalisées par Salvador MARTINEZ, photographe habitant le village. Ce nouveau point d'information a reçu la visite des participants aux rencontres inter Life 2015 qui se sont retrouvés cette année sur le territoire du PNRA.



Bienvenue chez vous

Dans le cadre de la manifestation organisée par Bouches-du-Rhône Tourisme, intitulé « Bienvenue chez Vous », le Musée Urgonia et l'Office Municipal de Tourisme ont assuré des visites commentées du musée et du sentier de la Pierre.

Marché de Noël 2015

Petit vent bien froid, soixante exposants, poneys, maquilleurs, parade Disney et char du père Noël, le canon à neige pour faire hiver, quelques chalets dont celui de l'Office Municipal de Tourisme organisateur de ce marché de Noël avec le Comité des Fêtes, c'est Orgon autrement de la place Albert Gérard à celle de la Liberté ! On y déguste du vin chaud et on s'approvisionne pour les fêtes prochaines, en musique, lorsque la nuit tombera le somptueux feu d'artifice tiré au-dessus du clocher fixera dans nos mémoires l'éclat de cette belle journée, prémices de Noël !



Téléthon

Grâce à la mobilisation exceptionnelle de la Municipalité, de l'Office Municipal de Tourisme, des donateurs, des associations, des commerçants et artisans d'Orgon, les diverses manifestations organisées dans le cadre Téléthon 2015 ont permis de rapporter la très belle somme de 3790€70. Un résultat impressionnant

CULTURE & TOURISME

qui concrétise des animations placées sous le signe de la solidarité au travers de rencontres variées : concours de coinche organisé par la Boule de Beauregard, vente de crêpes par la FCPE, concours de belote au Club du 3^{ème} Âge, petit déjeuner et vente de pommes à l'Office Municipal de Tourisme et loto coordonné par l'Office Municipal de Tourisme, le Prestige de l'Église, les Restanques du Château, le Comité des Fêtes, l'Amicale pour le Don de Sang bénévole et les Amis du Site.



Concours de Noël



Pour commémorer la Nativité, la fête des Lumières ou le solstice d'hiver, appel à la Créativité des habitants : concevoir, modeler, fabriquer, dessiner, clouer, découper, peindre, tout simplement produire l'objet qui séjournait dans un repli artistique de votre esprit et qui sera exposé à l'office de tourisme pour le plaisir des yeux et la joie de tous ! Une soirée de remise des prix de participation au Foyer Rural sera jumelée avec celle du concours de crèches organisée par le Prestige de l'Église.

Coup de cœur

Le Musée recommande le dernier ouvrage de Jean-Marie TRIAT « Pierres de Provence ». Illustré de nombreuses photos et schémas en couleur, il relate l'histoire géologique de la Provence, rassemble l'ensemble des roches régionales et présente leur utilisation par l'homme. Magnifique ouvrage de synthèse. Ce livre vient de recevoir le prix Duc de Villars décerné par l'académie des Sciences, Lettres et Arts de Marseille. Une référence incontournable pour tous les passionnés de la géologie régionale mais également les curieux qui désirent découvrir la Provence sous un angle nouveau. Pour tout renseignement contactez le Musée.

Dons



Plusieurs dons ont été effectués par des particuliers. Ils souhaitent que les pièces qu'ils détiennent ne se perdent pas avec le temps. Ils désirent qu'elles soient conservées dans un lieu adapté qui garantisse leur avenir ainsi que leur utilisation à des fins pédagogiques, éducatives et scientifiques. Magnifiques morceaux de palmiers silicifiés provenant du Vaucluse, ammonites des Alpes-de-Haute-Provence, gastéropodes et bivalves de la carrière Montplaisant, morceau d'ivoire de Mammouth de Sibérie, silex taillés récoltés sur la commune ont ainsi intégré la collection. La direction du Musée Urgonia salue ces personnes pour leur démarche responsable et la confiance qu'ils accordent au musée. Afin de protéger ces dons mais aussi les dépôts dont pourrait bénéficier le musée, un régime juridique et une convention type ont été rédigés. Fortement inspiré des conventions imposées aux musées de France et des règles de droit public appliquées aux biens meubles affectés à un service public, ce régime a été validé à l'unanimité par le Conseil Municipal lors de la séance du 25 septembre. Il sécurise les relations contractuelles avec les autres institutions et garantit le caractère inaliénable et imprescriptible des collections conservées par le musée.

Programme du premier semestre

Janvier : Remise des prix des Concours de Noël.

Premier trimestre : Exposition de photos temporaire « Les Oiseaux de notre région », photographies de Salvador MARTINEZ.

Lundi 28 mars : Lundi de Pâques à Notre-Dame de Beauregard.

Printemps-été 2016 : Exposition temporaire : « Quand les fossiles deviennent des œuvres d'art ».

Samedi 21 mai 2016 : Nuit des Musées.

Samedi 18 juin 2016 : Journée Nationale de l'Archéologie.

Échos de la Médiathèque

L'année 2015 a été riche en rencontres et découvertes

Des animations traditionnelles

- «Les volets clos» de Manuel PRATT.
- «Bulles de Noël» de la Compagnie Okkio.
- Rencontres littéraires avec Emma DAHOU et Pascale DEHOUX, Dominique DESORMIÈRE.
- Conférences de Marie MATHIEU et Yves HUMANN.
- Atelier d'arts plastiques de Carole CHALLEAU.



Des animations conventionnelles

- Sieste littéraire avec Pascale DEHOUX.
- Projection de courts métrages d'animation pour adultes.
- Atelier de dialogue et bruitage avec l'association Clap Clap.

Cette programmation nous a demandé un grand investissement pour amener les lecteurs à les découvrir. Nous avons été récompensées, ils étaient présents et nous les en remercions.

Le programme 2016 n'est pas encore arrêté mais nous y travaillons afin de vous offrir de nouvelles rencontres.

Nous vous rappelons que vous pouvez accéder, à notre site Web en tapant «mediatheque orgon». Il n'est pas nécessaire d'être inscrit à la Médiathèque.

Toute l'équipe de la Médiathèque vous souhaite une année apaisée et empreinte de calme et d'espoir



Horaires d'ouverture de la Médiathèque

Mardi

de 10h00 à 12h00 & de 16h00 à 18h30

Mercredi

de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 18h30

Vendredi

de 10h00 à 12h00 & de 16h00 à 18h30

Samedi

de 10h00 à 12h30



ÉDUCATION

Temps d'Accueil Périscolaire



Les Temps d'Accueil Périscolaire se déroulent toujours le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30. Les enfants ont accès à diverses activités gratuites adaptées à leur âge.

Les enfants de la maternelle sont encadrés par les ATSEM, Barbara, Nelly, Olivia, Roselys ainsi que le personnel de la Médiathèque, Charlette, Martine, Mireille, Caroline et Anais et peuvent s'initier aux jeux de sociétés, à la cuisine, aux jeux de ballon, aux arts plastiques et devenir illustrateurs.



Pour clôturer cette année les enfants ont regardé un dessin animé et partagé le goûter.



ÉDUCATION

Côté primaire les enfants s'initient :

- Au football avec Yassine, éducateur sportif en formation au sein du club FAVD. L'activité se déroule le plus souvent possible au stade.
- Aux jeux collectifs sportifs, proposés par David, éducateur sportif de l'école.
- Au dessin avec Virginie.
- Aux jeux de plein air et aux jeux de société avec Sophie.
- A la danse en ligne avec Corinne, professeur de danse.
- A la musique avec Jérémy, animateur Familles Rurales, les enfants se familiarisent avec les percussions, guitares, djembés, ...
- A l'informatique et aux multimédias avec Cyril, animateur informatique de l'école.
- A la couture avec Sigrid.





École maternelle

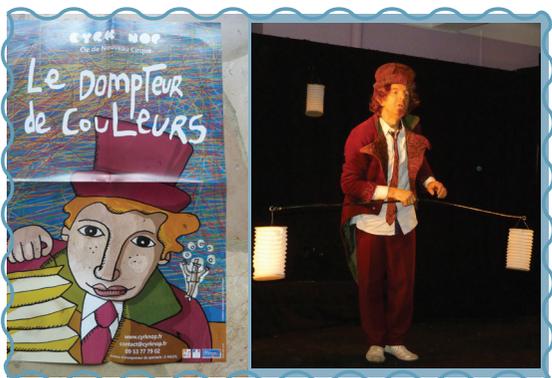
Sortie en colline

Nous sommes allés en colline pour observer les insectes.

Nous les avons trouvés en grattant la terre, sous les écorces des arbres, sous les feuilles, sous les brindilles

Nous les avons mis dans une boîte loupe pour les observer. Nous avons trouvé une fourmi, une guêpe, un mille pattes, un petit ver, un gloméris.

Puis nous avons construit des maisons pour les insectes avec des brindilles, les écorces, des pommes de pin, de la mousse, ...



Spectacle Le dompteur de couleurs le 16 décembre

Élevage de phasmes dans la classe des grands / moyens.

Nous faisons un élevage de phasmes dans notre classe. Nous les observons. Nous avons trouvé des mues de phasmes, quand ils grandissent, ils changent de peau.





Travail sur le « bleu » Classe de moyens / petits

Nous travaillons sur la couleur « bleu », nous avons observé des peintures de Martin Creed et d'Angela Vandenbogaard. Nous nous sommes inspirés de leurs peintures.



Travail sur les monstres Classe de grands / moyens

Nous avons lu des histoires de monstres et nous les avons dessinés



Noël

Le père Noël est passé à l'école, il nous a apporté un livre et des chocolats.



ÉDUCATION



C'est une nouvelle équipe pédagogique, sous la direction de Mme QUERIAUD, qui a accueilli les enfants lors de la rentrée de septembre 2015 :

- CP : Mme QUERIAUD Nathalie / Mme LAURENT Bérangère,
- CP / CE1 : Mme MAUREL Eva,
- CE1 : Mme PERRIERE Aurore,
- CE2 : Mr PELLET Jean-François,
- CE2 / CM1 : Mme TROUBAT Ariane,
- CM1 / CM2 : Mme CIPPOLINA Valérie,
- CM2 : Mme FOSALBA Vanessa,
- Ulis : Mme GROSSEMY Thérèse.

En complément, trois enseignantes travaillant à l'aide et au soutien des élèves :

- Mme MCLEISH Véronique,
- Mme CARDON A Geneviève,
- Mme CORDUANT.



Collège Mont-Sauvy

Le collège Mont-Sauvy s'est doté d'un Plan de Prévention et de Lutte contre les violences et le harcèlement.

Grâce à un partenariat avec la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile, Gendarmerie d'Aix-en-Provence, qui dure depuis près de dix ans, chaque année les élèves sont sensibilisés à plusieurs dangers.

Ainsi au mois de novembre la BPDJ est intervenue dans le cadre de la prévention des addictions auprès des élèves de 4^{ème} afin de les sensibiliser aux dangers des drogues licites et illicites. Les élèves de 5^{ème} quant à eux ont reçu une information sur les dangers possibles d'internet et des réseaux sociaux.

Les élèves de 6^{ème}, néo-collégiens, n'ont pas été en reste non plus. Le jeudi 3 décembre la BPDJ est venue leur parler des violences et de la Loi. Les préadolescents ont ainsi pu prendre conscience des responsabilités possibles sur le plan pénal lorsqu'on a plus de 13 ans. Des exemples concrets avec des situations possibles dans les établissements scolaires ont été exposés par les Gendarmes qui ont pu débattre avec les élèves. L'ensemble des classes de 6^{ème} s'est montré intéressé et a pu acquérir de nombreuses connaissances pour savoir quand et comment faire face à ces problèmes.

Cette intervention de la Gendarmerie auprès des 6^{èmes} est complétée toute la semaine par des heures de vie de classe animées par les CPE du collège Mont-Sauvy, Mme PELLOUX et Mr VLIEGHE, ainsi que par les professeurs principaux des classes. Le thème choisi est le Vivre Ensemble et il fait surgir la problématique du harcèlement scolaire. Le travail d'Eric DEBARBIEUX mené en 2009 et 2010 a montré que 10% des élèves se sentaient mal dans leur école à cause de cette problématique qui peut avoir des conséquences dramatiques sur ces adultes en devenir. Il s'agit comme on le sait d'une cause nationale et à ce titre le collège Mont-Sauvy n'échappe à son obligation de vigilance, prévention et de lutte contre ce phénomène.

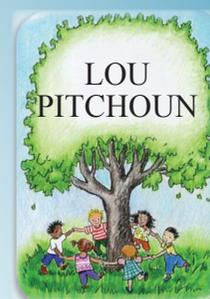
A la fin de l'année scolaire toutes les classes auront au moins consacré une heure de leur temps à la réflexion sur ce thème. Avec l'espoir pour tous de devenir des « sentinelles » du bien vivre ensemble dans l'espace scolaire.



ENFANCE ET JEUNESSE

Association Lou Pitchoun

Accueil périscolaire - Accueil de loisirs 3 - 11 ans



L'association Lou Pitchoun accueille les enfants :

- En périscolaire, tous les matins et soirs avant et après l'école.
- Les mercredis de 11h30 à 18h30.
- Les petites et grandes vacances, sauf celles de Noël.

L'année 2015 s'achève sur de jolis souvenirs...

- L'accueil périscolaire ne cesse d'accueillir de nouveaux enfants. Au programme : jeux extérieurs, temps libre, dessins, ...
- Les mercredis récréatifs ont accueilli entre vingt et vingt-sept enfants chaque mercredi. Au programme, grands jeux, sorties Médiathèque, ateliers divers, cabane, jardinage.
- Au mois de juin une grande sortie au zoo de la Barben où notre glacière remplie de donuts a été volée !!
- Mercredi 16 décembre une sortie au cinéma et le goûter de Noël ont clôturé l'année.

L'accueil de loisirs est ouvert pendant les vacances scolaires.

Au programme de l'année 2015 :

- Bois des lutins, un stage d'initiation à l'équitation avec Stéphanie et son équipe des Couroulus.
- Des journées piscine, un stage tir à l'arc et pour les vacances d'octobre une journée à la ferme aux crocodiles.
- Un mini séjour au camping « La Vallée heureuse » a pu être de nouveau organisé. Une quinzaine d'enfants en garderont un bon souvenir.
- Un séjour nature au château de Buoux, au cœur du Luberon a clôturé l'été.

Merci aux nombreux parents et familles qui nous font confiance.



Renseignements et inscriptions au bureau de l'association situé à côté de l'école élémentaire

Téléphone : 04 90 73 07 90

Adresse mail :

association.lou-pitchoun@wanadoo.fr

ENFANCE ET JEUNESSE

Accueil adolescents Main dans la Main

Depuis septembre 2015 les jeunes de l'accueil ados se sont réunis pour la planification de leurs vacances d'octobre. Cette année il y avait au programme : du sport avec le cross, de l'escalade, la soirée d'halloween, le concert de rap de Bigflo & Oli, du laser game, le parcours de l'art d'Avignon, ... Ils ont également préparé la troisième édition du tremplin jeunes talents Familles Rurales qui cette année a eu lieu à la salle Paul Faraud de Plan d'Orgon.

Cette année le groupe de rock THE WATTS a terminé premier et s'est vu remettre un prix de 500€ par la marraine de la soirée Estelle MAZZILLO qui avait participé à the Voice saison 4. Le groupe Delicatess a lui terminé second. La soirée a rassemblé plus de deux cent-cinquante personnes et parmi les autres artistes présents il y avait le rap de nos deux plus jeunes artistes de la soirée Gab & Nic, du hip hop avec les arts urbains, DJ Bass.C et Esther & Margaux qui ont été remarquées par un de nos partenaires bénévole de la soirée, l'association Sud Regards organisateur de la nuit du blues de Cabannes. Coté projet, lors de la soirée une exposition des œuvres d'arts recyclées du projet « nettoyage des plages, art d'un nouvel âge » a été inaugurée, avec la présentation des activités diverses de l'équipe d'animation de Familles Rurales.

Le groupe Delicatess a fini l'enregistrement de leur premier album qui devrait voir le jour en début d'année 2016. Pour rappel cet album fait partie d'un appel à projet mis en place par les jeunes et les bénéfices des CD vendus seront entièrement reversés à une association caritative.

Un autre projet devrait être mis en place courant 2016 avec l'envie d'organiser une rencontre autour de la musique, du sport et d'activités culturelles et de développer des liens entre les jeunes de l'APF, l'Association des Paralysés de France, et les jeunes de l'accueil ados Main dans la Main d'Orgon. L'objectif sera de créer et de développer un partenariat entre nos deux associations.

Fin 2015 n'a pas été simple pour les jeunes puisque l'accueil ados a dû fermer ses portes durant le mois de décembre. En effet la mairie d'Orgon a effectué de nombreux travaux de rafraîchissement à l'accueil en attendant la construction de leur future salle près de l'Intermarché.

main dans la main



DELICATESS



L'équipe de l'accueil rouvre les portes en janvier et vous souhaite une bonne année 2016.

Familles
rurales
Vivre mieux !
Bouches-du-Rhône

Pour tout
renseignement, vous
pouvez contacter le
04 90 73 35 76

ACCUEIL DE LOISIRS ADO
Main dans la Main

ASSOCIATIONS & FESTIVITÉS

Amicale pour le don de sang bénévole d'Orgon



Pourquoi donner son sang? De nombreux patients souffrent de maladies graves. Tous les jours les accidentés de la route et du travail peuvent avoir besoin de sang. Leur survie dépend des transfusions et donc de vous. Alors, à l'occasion d'une prochaine collecte de sang sur la commune, faites-vous une grande joie : venez sauver une vie en offrant un peu de votre sang. La limite d'âge de don de sang total est de 18 ans à 70 ans. Le nombre de prélèvements par an est de six pour les hommes, quatre pour les femmes, avec un intervalle minimum de huit semaines entre chaque don.

La prochaine collecte aura lieu le jeudi 23 juin 2015
de 15h30 à 19h30 au Foyer Rural.



Le documentaire réalisé à la demande de l'AASO sur Orgon a été diffusé la semaine de la fête de la science, dans le cadre de l'inauguration du Musée Urgonia, à laquelle toute la population était conviée. Intitulé « Témoignages sur Orgon, des origines à nos jours » il s'agit d'un moyen-métrage de cinquante-cinq minutes commencé en 2009 et bouclé en 2015. Son réalisateur, Michel LACANAUD, photographe du Musée de l'Arles Antique, est allé puiser aux sources de nombreuses interviews de scientifiques, d'amis, de locaux, ce panorama étonnant de la richesse archéologique, historique et géologique de notre village. Que nous soyons Orgonnais de fraîche ou de longue date, ce témoignage audio-visuel s'ajoute à notre monographie, à nos musées locaux, il offre une lecture du passé d'Orgon qui devient un socle commun et un tremplin pour un avenir partagé.

L'AASO aux côtés de toute association qui le souhaite, s'engage cette année 2016 à participer à la réhabilitation de l'oratoire de la Madeleine ainsi qu'à la consolidation de la chapelle Saint-Gervais.

Nous apporterons notre soutien logistique à Emilie PORCHER, conservatrice des musées cavaillonnais, qui a constitué un dossier auprès de la DRAC afin de poursuivre des fouilles archéologiques sur un gisement avéré de la période néolithique.

Très bonne année 2016

Pour l'AASO, la présidente C. ZAVAGLI



Ci-dessus, le réalisateur Michel LACANAUD, à droite, s'entretient avec Francis HOFFMANN

Association Léz'Arts des Falaises

Outre ses traditionnels Cafés Philo, littéraires ou à thèmes au Café du Musée, l'association Léz'arts des Falaises a organisé en 2015 une dictée sous les micocouliers de place de la Liberté samedi 11 juillet 2015 et un concours de peinture autour du clocher dimanche 12 juillet 2015.



Voici le calendrier prévisionnel des animations prévues pour le premier semestre 2016 :

- Jeudi 21 janvier : 18h30 - Conférence sur le thème de la biodiversité par Frédéric PAWLOWSKI au Café du Musée.
- Jeudi 18 février : 18h30 - Café littéraire animé par Michèle MERAT & Claudette ZAVAGLI au Café du Musée.
- Jeudi 17 mars : 18h30 - Conférence sur le thème de la photographie animalière par Frédéric PAWLOWSKI au Café du Musée.

ASSOCIATIONS & FESTIVITÉS

Activités proposées par l'association Foyer Rural

Atelier bien-être et santé - sophrologie - Le mercredi de 19h00 à 20h00.

Badminton - Le mardi et le jeudi de 18h30 à 21h30.

Danse à deux - Le mardi de 18h00 à 19h00 cours de danse en ligne latino, de 19h00 à 20h00 cours adultes débutants de rock et danses de salon, de 20h00 à 21h00 cours adultes deuxième année de rock et de 21h00 à 22h00 cours adultes deuxième année de salsa. Stages le samedi de 9h30 à 11h30.

Fitness - Remise en forme - Step pour les adultes - Le jeudi de 18h00 à 20h00.

Gym - Renforcement musculaire - Le vendredi de 9h00 à 10h00.

Initiation au Scrabble - Le mardi de 20h00 à 22h00.

Judo - Le lundi de 17h15 à 18h00 pour les enfants de 4 à 6 ans, de 18h00 à 19h00 pour les enfants de

7 à 9 ans, de 19h00 à 20h00 pour les enfants de 10 ans et plus, le jeudi de 17h15 à 18h00 pour les enfants de 4 à 6 ans et de 18h00 à 19h00 pour les enfants de 7 et plus.

Pilates - Le lundi de 19h00 à 20h00 et le mercredi de 9h00 à 10h00.

Yoga - Le mercredi de 18h30 à 19h40 et de 20h00 à 21h10.

Zumba - Le mardi de 17h15 à 18h15 Zumba Kids pour les enfants de 7 à 10 ans, de 18h30 à 19h00 Zumba Toning ou Sentao pour les adultes, de 19h00 à 20h00 Zumba Fitness pour les adultes, le mercredi de 17h00 à 18h00 Zumba Kids pour les enfants de 4 à 6 ans, le jeudi de 19h00 à 19h45 Piloxing pour les adultes, de 19h45 à 20h45 Zumba Fitness pour les adultes et le vendredi de 19h00 à 20h00 Zumba Kids pour les enfants de 11 à 15 ans.

Club du Troisième Âge

Voici les animations qui ont eu lieu en 2015 :

- Jeudi 8 janvier : Gâteau des rois du Club.
- Mercredi 29 avril : Sortie à Lussas en Ardèche.
- Jeudi 25 juin : Repas de fin de saison.
- Mardi 21 et 29 juillet : Grillades à Lamanon et à Molléges.
- Vendredi 25 septembre : Concours de boules à Eygalières.
- Dimanche 29 novembre : Loto du Club.
- Jeudi 3 décembre : Repas de fin d'année.

Voici les animations prévues pour 2016 :

- Courant mars : Sortie.
- Vendredi 17 juin : Repas de fin de saison.
- Grillades à Lamanon et à Molléges.
- Concours de boules à Eygalières.
- Dimanche 27 novembre : Loto du Club.
- Jeudi 8 décembre : Repas de fin d'année.

Les adhérents du Club du 3^{ème} Âge se retrouvent le mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 18h00 au Foyer Rural, salle du haut pour jouer au scrabble, à la coinche, au rami ou encore au triamino.



Dimanche 5 juin Journée nationale de la pêche sur le Canal Gamet



Entente halieutique



ASSOCIATIONS & FESTIVITÉS

Club Taurin La Bouvine

La saison taurine est terminée et le Club Taurin vous remercie pour votre participation tout au long de l'année. Ferrade, courses camarguaises, Intervillages, paëlla, loto, l'année a été riche en évènements. La défense de nos traditions camarguaises est notre seule ambition.

Toutes ces animations ont un coût (manadiers, raseteurs, médecin, fédération...) et nous voulons adresser ici nos sincères remerciements à nos sponsors. Tout d'abord la Mairie d'Orgon qui nous accorde une subvention (7500 € en 2014, 6800 € en 2015), notre député Bernard REYNES (1000 €), la caisse locale du crédit agricole (300 €) ainsi que tous les généreux donateurs (entreprises, artisans, commerçants, particuliers) qui accordent des primes pour nos courses. Mais ces subventions ne seraient rien sans la motivation des membres du club et je tiens à les remercier ici très sincèrement.

Nous vous donnons rendez-vous en 2016 pour le programme qui sera dévoilé au printemps. Vous pouvez déjà noter les deux grandes courses de l'Avenir qui se tiendront le vendredi 22 juillet et le vendredi 12 août pour la fête votive. Votre présence à nos manifestations est notre seule récompense. En espérant vous voir encore plus nombreux dans nos arènes.

Au nom de tous les membres je vous souhaite une très bonne année 2016.

Michel MICHEL - Président du CTPR La Bouvine.



FCPE

La FCPE est composée d'une équipe dynamique et disponible. Pendant l'année, l'association participe aux différentes manifestations du village telles que le Téléthon, le Marché de Noël, la Foire à la Puériculture, le Carnaval et bien d'autres. Nous vous donnons rendez-vous dimanche 6 mars 2016 pour la Foire à la Puériculture et le samedi 26 mars 2016 pour le Carnaval. Nous vous attendons très nombreux.



La Boule de Beauregard

Constitution du nouveau bureau :

Président : VIDAL Gérard,
Vice-Président : YTIER Patrice,
Secrétaire Général : ZUCHELLI Philippe,
Secrétaire Adjoint : CONTRERAS André,
Trésorier : CLARETON Angélique,
Trésorier Adjoint : MAROT Vincent.

L'association s'efforce de représenter au mieux le village en organisant de nombreux concours de pétanque, jeu provençal et cartes. Elle organise également deux lotos et participe au Téléthon sous forme de don.

Nous comptons environ 150 licenciés et nous avons organisé 38 concours lors de la saison 2015.

Pendant la fête votive, nous avons organisé un concours pour les jeunes et les anciens qui a remporté un vif succès. De nombreux lots ont été remis aux participants.

L'année 2016 verra l'ouverture de la nouvelle buvette actuellement en cours de construction sur la place du Four à Chaux. Cette année, chaque licencié se verra offrir un tee-shirt représentatif de l'association.

Nous vous attendons très nombreux cette année encore.

A bientôt sur nos terrains de boules.

ASSOCIATIONS & FESTIVITÉS

Le Prestige de l'Église Bonne retraite Abbé CHAMOUX

Après quarante-trois ans passés au service des paroissiens de notre beau village, le père Marcel CHAMOUX a pris le premier septembre une retraite bien méritée au foyer Saint-Léon d'Aix en Provence.

Afin de le remercier, le jour du 15 août, le Comité des Fêtes et l'association le Prestige de l'Église, ont organisé un apéritif dînatoire dans la cour du presbytère. Ce fut un moment d'émotion et de partage. Lors de la cérémonie religieuse qui précéda, notre ami organiste, John MAXWELL JONES, nous a fait l'honneur d'être présent et d'accompagner à l'orgue la célébration.

Bonne retraite Monsieur le curé !



Orgon Loisirs

Les membres de l'association se réunissent tous les lundis après-midi dans la salle Ventoux du Foyer Rural. Au cours de ces après-midi récréatifs, diverses animations sont proposées : loto, scrabble, ateliers manuels, goûter de Noël, gâteau des Rois, crêpes, ... De plus, des sorties et repas sont régulièrement organisés. Nous organisons également des promenades dans le village le mardi et le vendredi à 14h00.

Les nouveaux adhérents sont les bienvenus !



FAVD Val Durance



Le FAVD continue son bonhomme de chemin avec ses quatorze équipes en lice pour cette saison 2015 / 2016. Nouveauté de l'année, une équipe féminine vient de naître autour d'un encadrement fait de parents et d'un éducateur Yassine dévoués à la cause.

Le staff technique c'est encore Yassine, étoffé chez les jeunes avec l'arrivée de GAEL (en U.13), SAMIR (en U.11) et ADIL (en U.15). Luc, Jacques (en débutants), Yassine (en U.11), Alexandre comme coordinateur

général et Patrice en U.17 complètent l'encadrement des jeunes. Chez les séniors Momo EL MARBOUH et Karim CHOUAHDA restent les maîtres d'œuvre pour une saison où tous les espoirs sont permis. Les deux formations font un parcours satisfaisant en championnat (mention B leader de sa poule) et la satisfaction d'attendre en coupes, le printemps, (les deux équipes étant qualifiées pour les 1/4 de finale). Le FAVD club phare de notre village, poursuit son chemin, que 2016 lui apporte les satisfactions qu'il est en droit d'attendre tout en assurant sa pérennité.

ASSOCIATIONS & FESTIVITÉS

Société de chasse communale d'Orgon

Notre président reste très soucieux de la sécurité, des précautions et règles à respecter dans les actions de chasse, pour le bien des membres de la Société, des habitants et des autres utilisateurs de la nature.

Pour parfaire la sécurité, des postes de tirs aux gros gibiers ont été mis en place, numérotés et les angles de tirs matérialisés. Cette année, avec l'aide de la municipalité, le boucherie AUBERT, la boulangerie GIUSEPPI et le stand de tir du Rocher, deux manifestations ont été organisées : le ball-trap pendant les fêtes du 15 août, et le traditionnel rendez-vous des Anciens pour un lâcher de faisans (le gibier a été fourni gracieusement par l'élevage de Sylvain CHABAS).

Concernant la Saison 2015 / 2016, la Société compte cent treize chasseurs dont douze anciens et un nouveau permis jeune, Thomas REYNE.

Le territoire de chasse compte toujours deux gardes, CLARETON Guillaume et DELECHAUX Jean-Claude.

Pour pérenniser le peuplement et satisfaire les chasseurs, cent lapins et cent perdreaux ont été lâchés sur tout le territoire depuis le mois de juillet.

Le Président Mr Jean-Louis DEVOUX



Comité des Fêtes

En février 2015 une soirée crêpes a été organisée.

En juillet, nous avons participé à l'organisation de la soirée cinéma Afrik'Aïoli aux Arènes par Amphitane. La projection du film en plein air, la rencontre avec les comédiens et le réalisateur, (souvenons-nous aussi du long-métrage « Espigoule ») ainsi que le concert qui suivit ont eu le succès mérité.



En août le programme de la fête votive comprenait comme à l'accoutumée les jeux pour les enfants, le déjeuner au pré, manifestation conviviale et taurine offerte à tous et l'occasion d'en savoir davantage sur nos traditions. Les soirées thématiques DDM, Cabaret et peña ont réuni une joyeuse assemblée. Remercions les associations locales de leur aide et participation : les concours de pêche de

ASSOCIATIONS & FESTIVITÉS

L'entente halieutique Orgon / Sénas, les concours de boules avec la Boule de Beauregard, la société de chasse a elle, organisé une journée ball-trap et le club taurin la soirée inter-villages si attractive. Pour clôturer ces réjouissances estivales, la retraite aux flambeaux nous a conduits jusqu'au stade où le ciel s'est strié de gerbes illuminées multicolores retombant en bouquets vers les spectateurs enchantés par un feu d'artifice toujours plus féérique, toujours plus musical... Sur la place du Four à Chaux le spectacle rivalisa d'acrobaties et d'humour.



Novembre fut le mois du théâtre à Orgon avec Xavon de Marseille et les Fous-Velins au Foyer Rural, deux spectacles détente.

En décembre le marché de Noël, venu réchauffer un dimanche venté et glacé, a connu un grand succès avec sa parade Disney et son char du père Noël, chacun a pu trouver son bonheur parmi les soixante exposants, les enfants se sont fait maquiller et photographier. Le final pyrotechnique a tenu sa promesse en embrasant notre clocher de mille couleurs.



La coopération Comité des Fêtes / Office Municipal de Tourisme facilite la programmation et l'organisation des manifestations. Karine MAZZETTA conçoit les affiches, tient la billetterie, répond aux appels s'y référant.

Sylvie MAZELI, Présidente du Comité des Fêtes

ASSOCIATIONS & FESTIVITÉS

Les Restanques du Château

VII^{ème} édition de la Fête Médiévale du samedi 4 juillet,
quelques ingrédients de la réussite de cette journée :



ASSOCIATIONS & FESTIVITÉS

Liste des associations

A.D.M.R. - 04.90.50.75.20

Agir pour Orgon - 06.95.55.08.29

Alp'ages Coordination - 04.90.92.60.05

Amicale des chasseurs de sangliers - 04.90.73.06.12

Amicale pour le don de sang bénévole - 04.90.73.05.15

Amis du Site d'Orgon - 04.90.73.36.61

A.O.C.A. - 04.42.05.72.91

Association Foyer Rural - 06.46.31.65.43

Association Léz'arts des Falaises - 04.90.73.09.54

Association sportive du collège Mont-Sauvy - 04.90.73.39.70

Association sportive de l'école élémentaire - 04.90.73.00.63

Atelier du Moulin - 06 65 64 42 70

Ball-trap du Rocher - 06.09.97.87.37

Club du 3^{ème} Âge - 04.90.73.01.96

Club Taurin La Bouvine - 04.42.55.61.51

Centre de Loisirs Lou Pitchoun - 04.90.73.07.90

Comité des Fêtes - 04.90.73.09.54

Dire Lire Écrire - 06.43.85.19.89

Entente halieutique - 06.13.58.86.44

Familles Rurales - 04.90.59.07.46

F.C.P.E. Collège Mont-Sauvy - 04.90.73.39.70

F.C.P.E. Ecole primaire - 06.23.12.62.97

La Boule de Beauregard - 06.75.85.69.30

La Contrée d'Orgon - 04.90.73.09.54

Le Prestige de l'Eglise - 04.90.73.00.70

Les Amis de Beauregard - 04.90.73.34.81

Les Restanques du Château - 04.90.73.09.54

O.C.C.E. École élémentaire - 04.90.73.00.63

O.C.C.E. École maternelle - 04.90.73.05.48

Orgon Loisirs - 06.18.71.48.34

T.M.S. - 04.90.55.17.09

Team Match Fishing Orgon - 06.11.20.12.68

Tennis Club - 06.15.94.60.03

Société de Chasse - 04.90.73.02.91

Solidarité paysanne - 04.90.73.17.61

Val Durance - 06.12.55.17.86

TRIBUNE

Bien Vivre à Orgon

Chères Orgonnaises et chers Orgonnais,

L'année 2015 a été marquée par des événements tragiques que nous ne devons pas oublier. Les attentats de janvier et novembre nous ont rappelé à quel point la paix était fragile et que nous devons être vigilants face à l'obscurantisme d'un groupe de fanatiques qui veulent imposer leur loi sur notre sol. Nous devons rester unis face à ceux qui veulent attaquer les valeurs de la République. Pour autant nous ne devons pas tomber dans le piège de ceux qui veulent nous faire croire qu'ils détiennent « la solution ».

Le recul de la laïcité et de nos traditions Françaises et Provençales doit s'arrêter. Remettons au cœur de notre beau village, les activités qui faisaient que nous nous retrouvions ensemble autour de nos valeurs (bal du 14 juillet, feu de la Saint Jean, foire aux santons, concerts, ...). Il est possible de bien vivre ensemble à Orgon, il suffit simplement que cette volonté soit partagée.

Avec un brin de tolérance et beaucoup de respect le monde sera meilleur.

Je profite de cette tribune pour vous souhaiter une très bonne année 2016. Santé, travail et amour pour toutes et tous.

Serge PORTAL
Pour le groupe Bien Vivre à Orgon.

AGENDA 2016

Janvier

Mercredi 6 janvier : 10h30 - Heure du conte à la Médiathèque.

Vendredi 8 janvier : 19h00 - Présentation des vœux au Foyer Rural.

Jeudi 21 janvier : 18h30 - Conférence sur le thème de la biodiversité par Frédéric Pawlowski au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises.

Samedi 30 janvier : 16h30 - Loto de la Boule de Beauregard au Foyer Rural.



Février

Mercredi 3 février : 10h30 - Heure du conte à la Médiathèque.

Vendredi 5 février : 19h30 - Soirée Chandeleur au Foyer Rural organisée par le Comité des Fêtes.

Mardi 9 février : 14h30 - Séance mandalas et chocolat chaud pour les enfants à la Médiathèque.

Jeudi 18 février : 18h30 - Café littéraire animé par Michèle Merat et Claudette Zavagli au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises.

Samedi 27 février : 16h30 - Causerie par Yvette Rebière, à la Médiathèque, qui évoquera pour nous le souvenir de ses deux frères Edmond et Georges Coste, dont deux de nos rues portent le nom. Elle nous parlera de l'occupation et de la libération d'Orgon telles qu'elle les a vécues.



Mars

Mercredi 2 mars : 10h30 - Heure du conte à la Médiathèque.

Samedi 5 mars : Concours de boules, équipes choisies, 3 joueurs, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

Samedi 5 mars : Soirée cabaret, chansons coquines, avec Pascale Dehoux à la Médiathèque.

Dimanche 6 mars : Foire à la puériculture au Foyer rural organisée par la FCPE.

Du samedi 12 mars au dimanche 20 mars : Exposition Les Artistes de chez Nous au Foyer Rural organisée par l'association Foyer Rural.

Jeudi 17 mars : 18h30 - Conférence sur le thème de la photographie animalière par Frédéric Pawlowski au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises.

Samedi 19 mars : Concours de boules, mêlée, 3 joueurs, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

Samedi 26 mars : 15h00 - Carnaval organisé par la FCPE.

Lundi 28 mars : Lundi de Pâques à Notre-Dame de Beauregard organisé par l'Office Municipal de Tourisme. Pique-nique tiré du sac et petite restauration su place. Animations pour les enfants.



Avril

Samedi 2 avril : Concours de boules, équipes choisies, 2 joueurs, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

Mercredi 6 avril : 10h30 - Heure du conte à la Médiathèque.

Mardi 12 avril : Jeux pour les enfants à la Médiathèque.

Samedi 16 avril : Concours de boules, mêlée, 3 joueurs, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

AGENDA 2016

Jeudi 21 avril : 18h30 - Café à thème au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises.

Samedi 30 avril : Concours de boules tête à tête puis concours de boules officiel, mêlée, 3 joueurs, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.



Mai

Mercredi 4 mai : 10h30 - Heure du conte à la Médiathèque.

Samedi 7 mai : Concours de coinche puis concours de boules semi-nocturne, mixte, 3 joueurs, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

Dimanche 8 mai : 11h30 - Cérémonie commémorative devant le Monument aux Morts.

Jeudi 19 mai : 18h30 - Café à thème au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises.

Samedi 28 mai : Concours de boules, équipes choisies, 3 joueurs, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.



Juin

Mercredi 1^{er} juin : 10h30 - Heure du conte à la Médiathèque.

Dimanche 5 juin : Journée nationale de la pêche sur le Canal Gamet organisée par l'AAPMA.

Samedi 11 juin : Concours de boules tête à tête puis concours de boules officiel, mêlée, 2 joueurs, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

Jeudi 16 juin : 18h30 - Café à thème au Café du Musée organisé par l'association Léz'Arts des Falaises.

Vendredi 17 juin : 12h00 - Repas de fin de saison des adhérents du Club du 3^{ème} Âge au Foyer Rural.

Samedi 18 juin : 11h30 - Commémoration devant le Monument aux Morts.

Dimanche 21 juin : A partir de 19h00 - Fête de la Musique place de la Liberté organisée par le Comité des Fêtes, la Mairie et l'Office Municipal de Tourisme.

Jeudi 23 juin : De 15h30 à 19h30 - Collecte de Sang au Foyer Rural organisée par le Don de Sang Bénévole d'Orgon.

Samedi 25 juin : Bourse d'échanges au Musée Automobile de Provence.

Samedi 25 juin : Concours de boules à la longue, 3 joueurs, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.



Juillet

Du vendredi 1^{er} juillet au mercredi 31 août : Rétrospective Simca au Musée Automobile de Provence.

Samedi 2 juillet : Après-midi et soirée - Animations historiques au pied du Château du Duc de Guise quartier La Savoie organisées par l'association Les Restanques du Château.

Samedi 9 juillet : Concours de coinche puis concours de boules semi-nocturne, mixte, 3 joueurs, place du Four à Chaux organisé par la Boule de Beauregard.

Mercredi 13 juillet : 20h00 - Paëlla aux Arènes organisée par le Club Taurin.

Jeudi 14 juillet : 11h30 - Commémoration devant le Monument aux Morts.

Jeudi 14 juillet : 17h00 - Course de vachettes aux Arènes organisée par le Club Taurin. Manade Coulet.



ÉTAT CIVIL

I
L
S

S
O
N
T

N
É
S

E
N

2
0
1
5

KNOEPFLI Milo Christian Antoine né le 25 juillet 2015

THURIN Gemma, Gil, Josie née le 25 juillet 2015

CORTES Maïna, Maria, Dadoune née le 4 août 2015

LASSEL Adam né le 7 août 2015

NEKKAA Hidaya née le 15 août 2015

BOUHADOUZA Mohamed né le 21 août 2015

GUIZZETTI Lyvio, Sasha né le 28 août 2015

SAIOUDI Medine né le 8 septembre 2015

CIPPELLLETTI Alice née le 14 septembre 2015

BREGUIER NAVARI Emma, Anna née le 27 septembre 2015

EL HAMDAOUI Rayane né le 1^{er} octobre 2015

AACHBOUN Mohamed, Saïd né le 14 octobre 2015

CANNEDDU Lola, Isabelle, Nathalie née le 16 octobre 2015

MARCO GALVEZ Lily-Rose, Elisabeth, Suzanne née le 23 octobre 2015

DOUGHRI Mohammed, Tarik né le 29 octobre 2015

MOREAU Lina, Alice née le 1^{er} décembre 2015

COUPARD Marine, Alexandra, Olessia née le 5 décembre 2015

ZUCHELLI Jean-Baptiste, Mickael, Raphael né le 11 décembre 2015



Ils se sont mariés en 2015

ALLEGRO Laurent, François, Joseph et REIBAUD Valérie, Christiane, Raymonde le 1^{er} août 2015

LACHGAR Jaouad et BÄCKER Sarah le 18 août 2015

REYNAUD Frédéric, Roland, Jean et THIEBAUT Myriam, Churimaiya le 29 août 2015

COTTEREL Christophe et ACETOSA Claudia, Olga, Isabelle le 5 septembre 2015

DGHOUGHY Abderzak et MAINOT Ophélie, Anaïs le 3 octobre 2015

GRANIER Pascal, Stéphane et LAMOUREUX Candy, Delphine le 21 novembre 2015

TAIK Hicham et SMAHI Chadia le 4 décembre 2015



Ils nous ont quittés en 2015

WOUTERS Michelle, Charlotte, Marcelle épouse MAIRY le 30 juin 2015

CHARRIAU Yves, Henri le 7 juillet 2015

BOUVIER Pierre, Louis, Elie le 8 août 2015

PEUFFIER Jean-Luc, Maurice, Gaston le 16 août 2015

ZAN Mehdi le 3 octobre 2015

AUDANO Catherine, Louise épouse CHERUBINI le 14 octobre 2015

FLAUD Jeanne, Augusta, Marie épouse LAURET le 23 octobre 2015

BASTIANELLI Rose, Angele, Marie épouse AUDIBERT le 11 novembre 2015

MOREAU Simone, Juliette épouse LEYROLLES le 17 novembre 2015

MOULOU Fadil le 26 novembre 2015

VIGNES Jean-Luc, Raphaël le 28 novembre 2015

SIGWALT Jeannine Marcelle épouse MOGICA le 16 décembre 2015

DERIGON Pierre Régis le 18 décembre 2015



Hommage à Simone COSTE

Le 1^{er} janvier dans la matinée, une triste nouvelle est tombée : Simone COSTE, une figure emblématique de notre village nous a quittés, foudroyée par une crise cardiaque.

Depuis janvier 2011, Simone avait repris la présidence du Club du 3^{ème} Âge, elle avait succédé à Lucette BAGNOL qui avait souhaité passer la main. À ce titre elle siégeait au Conseil d'administration du CCAS.

Elle gérait avec dynamisme et passion ce Club comptant plus d'une centaine de membres. Elle excellait dans l'organisation des repas dansants, des sorties, du traditionnel gâteau des rois et du loto le dernier dimanche de novembre qui ouvrait la saison et rencontrait toujours un franc succès. Elle avait également à coeur l'organisation du concours de contrée au profit du Téléthon.

Elle était l'âme de ce Club où elle venait toute l'année, trois après-midi par semaine, ouvrir le club et satisfaire à sa passion la belote contrée. Elle était aussi membre actif des clubs Orgon Loisirs et la Contrée d'Orgon.

N'oublions pas non plus qu'elle fut avant tout une épouse et une mère de famille ayant élevé trois enfants.

Toutes nos pensées vont vers son époux Gérard, ses enfants Philippe, Agnès et Christine et ses petits-enfants.



Jusqu'à présent n'étaient mentionnés dans la liste des actes d'état civil que les noms des personnes nées, mariées ou décédées dans la commune. À la suite de plusieurs demandes des familles, nous élargissons cette liste à tous les Orgonnais de souche ou de coeur. Si vous souhaitez faire inscrire sur le bulletin d'Orgon la naissance, le mariage ou la disparition d'un être cher, s'adresser au service communication.

PERMANENCES

Permanences du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux

Mr Robert, Maire : Tous les jours sauf le mercredi après-midi, en Mairie.

Mr Martarello, délégué aux travaux et espaces verts : Tous les jours sur rendez-vous, en Mairie.

Mme Zavagli, déléguée à la culture, la communication, l'environnement, patrimoine et tourisme : Tous les jours sur rendez-vous, en Mairie.

Mme Bagur, déléguée aux affaires sociales : Mercredi de 9h00 à 11h30 sur rendez-vous, en Mairie, bureau du C.C.A.S.. Lundi, mardi, jeudi et vendredi sur rendez-vous, en Mairie.

Mme Boussalmi, déléguée à la petite enfance, à l'éducation et à la jeunesse : Le vendredi sur rendez-vous, en Mairie.

Mr Foual, délégué à la sécurité et aux sports : Lundi et vendredi de 9h00 à 12h00 en Mairie, bureau des Adjointes. Mardi, mercredi et jeudi sur rendez-vous, en Mairie.

Conseillers Municipaux : Sur rendez-vous en Mairie.

Permanences à Orgon

A.D.M.R. : Permanences le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h15 au Foyer Rural, salle Ventoux. 04.90.50.75.20.

Architecte conseil : Mr Cassulo. Permanences le 1^{er} mercredi du mois de 9h00 à 12h00 en Mairie. 04.90.82.17.10.

Assistante sociale C.A.F. : Mr Seck. Permanences sur rendez-vous en Mairie, bureau des permanences. 04.88.65.82.57.

Assistante sociale Conseil Départemental : Mme Piallat. Permanences le jeudi sur rendez-vous en Mairie, bureau des permanences. Secrétariat : 04.13.31.03.50.

ATOL - ATOL psychologue : Permanences le mardi de 13h30 à 17h00, bureau de permanences.

Avocat - Ordre des avocats de Tarascon : Permanences sur rendez-vous le 2^{ème} lundi du mois de 9h00 à 12h00 en Mairie. 04.90.73.00.01.

CIDFF : Mme Delay. Permanences sur rendez-vous tous les deux mois, le 3^{ème} vendredi de 13h30 à 16h30 en Mairie. 04 90 93 47 76.

Conciliateur de justice : Mr Cleret. Permanences le 1^{er} mercredi du mois de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous en Mairie, bureau des permanences. 04.90.91.43.14.

Consultations pour les nourrissons P.M.I. : Permanences le 2^{ème} et le 4^{ème} lundi du mois sur rendez-vous de 9h00 à 12h00 en Mairie, bureau des permanences. 04.13.31.03.50.

Maison des adolescents : Mr Terrier. Permanences sur rendez-vous le mercredi de 13h30 à 16h30 en Mairie. 07 78 41 38 76.

Mission locale : Mme Sabuco. Permanences le jeudi de 14h00 à 16h15 en Mairie, bureau des permanences. 04.90.73.05.22.

PACT 13 : Mr Kervian. Permanences le 1^{er} mardi du mois de 9h30 à 12h00 et le 3^{ème} mardi du mois de 13h30 à 16h00 en Mairie. 04.91.11.06.00.

Relais Assistantes Maternelles : Mme Jean. Permanences le 1^{er} lundi du mois de 9h00 à 11h30 dans les locaux de Familles Rurales situés dans le bâtiment de la crèche le Relais des Bambins. 06.30.54.23.79.

TMS : Mme Tripodi. Permanence un mardi sur deux de 9h00 à 11h30 en Mairie. 04.90.73.00.01.

Autres permanences

Assistante sociale M.S.A. : Mme Sinakx. Permanences téléphoniques et prise de rendez-vous le mardi de 9h00 à 11h00 à Salon-de-Provence. 04.90.17.04.72.

C.A.R.S.A.T. du Sud Est : Permanences sur rendez-vous. 39.60.

Contrôleur M.S.A. : Mme Fino. Permanences le mardi, le mercredi et le jeudi de 9h00 à 12h00 Avenue Robert Marignan à Châteaurenard. 04.90.94.84.32.

Conseiller juridique : Maison de la Justice et du Droit. Permanences le lundi de 14h00 à 17h00 à Salon-de-Provence. 04.90.45.32.80.

Médiateur : Permanences le lundi et le mardi de 9h00 à 12h00 à la Mairie d'Aix-en-Provence. 04.42.91.93.95. Permanences le jeudi toute la journée à la Mairie de Salon-de-Provence. 04.90.45.32.80.

NUMÉROS UTILES

Services municipaux

CCAS

Adresse : Mairie Place de la liberté 13660 Orgon.

Téléphone : 04.90.73.00.01.

Horaires : Du lundi au vendredi permanences de 9h00 à 11h45 sur rendez-vous.

Mairie

Adresse : Place de la Liberté 13660 Orgon.

Téléphone : 04.90.73.00.01.

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h15.

Email : mairie@mairie-orgon.fr

Médiathèque Edmond Rostand

Adresse : 1 Rue de la Libération 13660 Orgon.

Téléphone: 04.90.73.30.51.

Horaires :

- Mardi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h30.
- Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30.
- Vendredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h30.
- Samedi de 10h00 à 12h30.

Les activités culturelles auront lieu le samedi après-midi.

Email : mediatheque.orgon@wanadoo.fr

Office Municipal de Tourisme - Musée Urgonia

Adresse : Chemin des Aires 13660 Orgon.

Téléphone : 04.90.73.09.54.

Horaires : Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

Email : office-tourisme@orgon.fr
musee-urgonia@gmail.com

Site internet : visitorgon.info

Police Municipale

Adresse : 1 Rue Jean Aubert 13660 Orgon.

Téléphone : 04.90.73.36.11.

En dehors des heures d'ouverture, vous pouvez contacter la Brigade Territoriale de Gendarmerie au 04 .90.73.00.06.

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Télépoints info

Voici un lien pour accéder à votre solde de points de permis de conduire via le site sécurisé :

<https://www.telepoints.info>

C'est une information gratuite pour tous les titulaires du permis de conduire.

Santé

Infirmières

Cabinet - 06.79.43.76.59

Mme Bado - 06.88.70.25.19

Mme Canal - 06.19.43.63.51

Mme Mas - 06.99.69.23.00

Mme Vinkel - 06.88.33.75.75

Chirurgien-dentiste

Dr Dinut - 04.90.73.00.40

Kinésithérapeutes

Mme Bouteiller & Mr Colmant - 04.90.56.19.28

Mr Ferrero - 04.90.73.01.65

Médecins généralistes

Dr Paque Thomas - 04.90.73.08.80

Dr Rolland - 04.42.56.58.42

Orthophonistes

Mme Bailly Sondarjee - 06.84.55.08.65

Mme Frey - 04.90.44.00.96 / 06.14.19.19.71

Pharmacie de la Durance - 04.90.73.00.22

Services

Collège Mont-Sauvy - 04.90.73.39.70

Crèche Le Relais des Bambins - 04.90.58.93.50

Crédit Agricole - 04 84 66 84 25

Déchetterie de Mollégès - 04.90.90.12.39

École élémentaire - 04.90.73.00.63

École maternelle - 04.90.73.05.48

Gendarmerie - 04.90.73.00.06

Pompiers - Numéro d'urgence - 18

Presbytère - 04 90 73.01.28

RCSC - 04.90.73.07.80

Surveillance Protection et Capture d'Animaux - 04 90 73 08 24

Transports scolaires - 04.90.73.31.45

Trésor public de Saint-Andiol - 04.90.95.04.62

La Poste

Horaires - Lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30. Mardi, jeudi et samedi de 9h00 à 12h00.

Service consommateur - 36 31

RUBRIQUE DERNIÈRE MINUTE

Bienvenue à Mr Glutton

« Glutton » est notre nouvel agent technique découvert en Espagne par notre adjoint aux travaux Jean-Claude MARTARELLO.

Glutton, de nationalité belge, a intégré notre service technique en septembre 2015 où il donne entière satisfaction. Sa mission est l'aspiration d'une partie des incivilités, mégots, papiers, bouteilles, crottes diverses et tout objet à sa capacité d'aspiration.

Il est toujours content et cela se voit aux différents signaux qu'il envoie quand il est en fonctionnement.

Bienvenue et longue vie à Glutton dans nos services.



Pinçons pour Orgon

Si vous souhaitez faire une balade ludique utile au village d'Orgon, une promenade citoyenne, de sensibilisation et d'action écologique, des sacs en plastique, gants, pinces pour saisir les déchets sont disponibles à la Médiathèque.

Orgon, encore plus beau, toujours plus propre !

Pour tout renseignement, contactez la Médiathèque au 04 90 73 30 51.



Infos
TER
SNCF

TER EN UN CLIC !
www.ter-sncf.com/paca

ter

CONTACT TER

0 800 11 40 23

tous les jours de 7h00 à 21h30
gratuit à partir d'un téléphone fixe

SNCF

TER E-SERVICES
www.ter-sncf.mobi

N° 17 - Janvier 2016 :

Tirage: 1750 exemplaires.

Directeur de la publication : Guy ROBERT.

Responsable de la rédaction : Claudette ZAVAGLI.

Comité de rédaction décembre 2015 : Guy ROBERT, Claudette ZAVAGLI, Fabrice AUBERT, Sylvette BAGUR, Karine MAZZETTA, Anne-Marie ROBERT.

Photos, saisie et maquette : service communication, Claudette ZAVAGLI et Karine MAZZETTA.

Impression : imprimerie GAYET - 04.90.57.23.20.

Distribution : les membres du Conseil Municipal.

« ORGON » est le bulletin d'informations de la ville d'Orgon.

Mairie d'Orgon Place de la Liberté 13660 Orgon -
04.90.73.00.01 - www.visitorgon.info



DELORME
Carrières & Travaux Publics

156, avenue de Tarascon
84000 AVIGNON

Tel : 04 90 88 58 76
Fax : 04 90 57 57 96
Email : delorme@delormetp.fr

Omya, producteur international de charges minérales à base de carbonate de calcium pour l'industrie, est leader sur ce marché. Les principaux marchés d'Omya sont l'industrie du papier, des matières plastiques, de la peinture, vernis et adhésifs ainsi que l'industrie du bâtiment, l'environnement, la pharmacie, l'agriculture et nutrition animale.

Omya SAS
Route d'Eygalières - BP n°10
13660 ORGON
www.omya.fr



L'AUBERGE

Aux Petits Pavés

M^r et M^{me} Bres et leurs enfants
RD7n entre Orgon et Sénas
13660 Orgon

Renseignements Tel: 04 90 59 00 22 ou fax: 04 90 59 26 34
www.aubergeauxpetitspaves.com



AUTOMATISMES

Mail : contact@cmservices.sarl



CULTURE BIOLOGIQUE

DOMAINE DU VAL DE L'OULE

VIN DE PAYS DES ALPILLES

Route d'Eygalières
13660 Orgon - Tél. 33 (0)4 90 95 19 06
costebonne@wanadoo.fr - www.vignoblesbenoit.fr

Grégory Emanuel

COIFFEUR
Avec et sans RDV

Chemin des aires
13660 Orgon
04 90 42 12 60

Camping Familial au coeur des Alpilles

VALLÉE HEUREUSE ***

Icons: tent, motorhome, triangle, fork and knife, shopping cart, dog, Wi-Fi

Facebook icon

04 90 42 12 60

+33 (0) 4 84 80 01 71

contact@valleeheureuse.com

La Tentation Gourmande

Boulangerie Pâtisserie

Patrice Martarello

Quartier de la Gare - 13940 Mollégès - Tel 04 90 92 65 88
Ouvert tous les jours de 6 h à 13 h / 16 h à 19 h
Fermé le mardi et dimanche après-midi



VAL
DIT
ION

DOMAINE DE VALDATION
PRODUCTEUR DE VINS ET HUILES D'OLIVE

ROUTE D'EYGALIÈRES
13660 ORGON
WWW.VALDATION.COM

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ - CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION

ENERGIE SERVICE

L'AIDE À DOMICILE
LE SERVICE À LA PERSONNE

EVE LETTI
06.72.27.68.11
Orgon

Intermarché

ORGON

Votre magasin est ouvert:
Du lundi au samedi
de 08h30 à 20h00
Le dimanche
de 08h30 à 12h30

Icons: RETRAIT, 24/24, GAZ, Le DRIVE Intermarché

Tél. 04 90 58 71 20

Homme / Femme

Le Bar à Ongles

ONGLERIE - UV
BEAUTÉ DES MAINS ET DES PIEDS

Chemin des Aires
13660 ORGON
06 66 85 60 18

alessandro INTERNATIONAL

RESTAURANT - RELAIS ROUTIER
R.N.7 - 13660 ORGON

LE BELLEVUE

7/7 JOURS



Tel 04 90 73 00 24
Fax & Fax 04 90 73 08 70
le.bellevue@libertysurf.fr



**4 Place
Albert Gérard
13660 Orgon**

**Tél. :
04 90 73 31 07**

**Site :
www.le-cote-jardin.fr**



ENTREPRISE DE MAÇONNERIE GÉNÉRALI

S.A.R.L.

MOSTEFA

Toute Rénovation



7, av. Lieutenant Colonel Reynaud 13660 ORGON **Tél. 04 90 73 07 54**
Fax 04 90 73 31 84

ENTREPRISE MACONNERIE Gle
Robert & Fils

**Construction
Rénovation**
Spécialistes Pierres



58 Av. de la Victoire • 13660 Orgon
06 08 65 01 99 • 04 90 50 18 45 • robertchrisetfils@live.fr

SUD PLASTIQUE BATIMENT

1200 Route de Marseille RD7n
13660 ORGON Sud
commercial@sudplastiquebatiment.fr

**DEVIS D'ARROSAGE
GRATUIT
SUIVANT PLAN à L'ECHELLE**

Tel 04.90.73.02.19
04.90.73.03.26
Fax 04.90.73.07.66




- Transport national et international
- Courses urgentes dédiées
- Urgences industrielles et commerciales toutes distances

Christophe FILIDEI - 06 07 43 98 30

ORGANISATION TRANSPORTS
16 chemin du moulin à vent - 13660 ORGON
04 90 45 01 24 - Fax : 04 42 55 00 28
organisation.transports@orange.fr

ORGON

POMPES FUNÈBRES

VALLIS CLAUSA Robert

Permanence 7^j/7 - 24^h/24

04 90 73 34 80

William - Votre Crêpier à Domicile.

Vous êtes un Particulier, vous représentez une Association, un Club, une Entreprise, nous vous proposons un concept de réception Originale, Conviviale et de Qualité. Nous nous installons chez vous ou dans le lieu de votre choix. Avec un large choix de Formules Repas ou de Formules Goûters nous surprendrons vos convives.

*Formules Goûter dès 8,5€/Personne.
Formules Repas dès 16€/Personne.*

Tel : 04 42 55 39 67. Port : 06 89 21 96 39.

Mail : w.barronnier@free.fr - Site Web : crepiertraiteur13.com
Facebook : Crêp à dom



Maîtres CARBONNIER-ROUGIER & AVY

15 chemin de la Mine - 13660 ORGON

Tél : +33 (0)4 90 73 00 30

Aurore DUPONT - négociatrice immobilière GSM : +33 (0)6 27 60 46 56

e-mail : negociation.13076@notaires.fr

Estimations, Transactions, Locations et recherches de biens

Toutes les annonces immobilières de notre étude sur :

www.carbonnier-rougier-avy-orgon.notaires.fr

www.immobilier.notaires.fr